



SBV Schweizerischer Bauernverband

USC Unione Svizzera dei Contadini

USP Union Suisse des Paysans

UPS Uniuin Purila Svizra

2 0 0 3

# rapp<sup>o</sup>rt

# 106<sup>e</sup> a n n u e l

Union Suisse des Paysans  
CH-5201 Brugg  
Téléphone 056 462 51 11

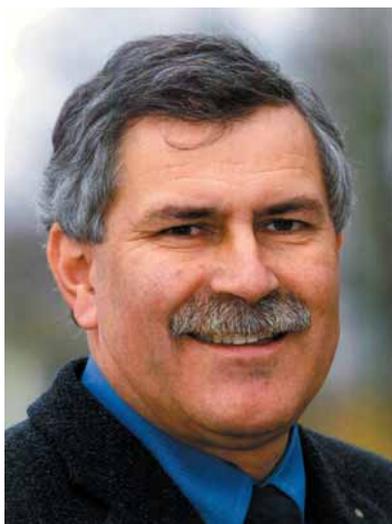
Fax 056 441 53 48  
e-mail [info@sbv-usp.ch](mailto:info@sbv-usp.ch)  
Internet [www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)

Publication N° 230  
Supplément spécial «Agri»  
25 juin 2004

# Un changement de vision s'impose pour l'avenir



Jacques Bourgeois



Hansjörg Walter



«Traces». Photo de Christian Steiner

*Un bref regard en arrière nous rappelle une année 2003 riche en événements: fixation du nouveau crédit-cadre agricole pour la période 2004–2007; adaptation de la loi sur l'agriculture et de son cortège d'ordonnances; ratification du premier paquet de mesures d'économie budgétaire de la Confédération; première réflexion par rapport au nouveau régime laitier, mise en place d'une marque d'origine des produits «Suisse garantie» et les négociations dans le cadre du round de Doha de l'Organisation mondiale du commerce, pour ne citer que ces principaux thèmes. Le regard en arrière nous permet d'apprécier la distance parcourue, de nous positionner et de tirer les trajectoires pour le futur. Tout en tenant compte de l'environnement donné, l'Union Suisse des Paysans désire conduire et fixer les meilleurs jalons afin de maintenir dans ce pays une agriculture de proximité reconnue à part entière par la société, une agriculture productive, décentralisée, qui, à l'avenir ne devrait pas seulement maintenir les acquis mais pouvoir étendre ses parts de marché par le biais de l'ouverture progressive de nos frontières. Chaque agricultrice, agriculteur doit pouvoir en toute connaissance de cause fixer ses propres jalons, prendre ses décisions d'entrepreneur et se mouvoir dans un cadre souple et non trop restrictif qui ne pourrait que nuire à l'innovation et à la capacité de s'adapter à la nouvelle situation. L'agriculture a déjà relevé d'importants défis et, n'en déplaise à nos détracteurs, notre secteur économique a aussi connu d'importantes mutations au cours de ces dernières années.*

Un regard en avant nous fait prendre conscience de la route encore à parcourir, une route qui au fil des kilomètres devra laisser derrière elle:

## – Une vision, des lignes directrices, une stratégie claire

Compte tenu du nouvel environnement en constante mutation, de la nécessité de pouvoir identifier et se positionner, l'USP désire fixer d'ici sa prochaine assemblée des délégués en novembre prochain un nouveau concept avec une vision, des lignes directrices et une stratégie pour les familles paysannes. Chaque personne devra être en mesure de s'identifier à cette vision et de communiquer ce concept au reste de la société.

## – Aucune diminution des paiements directs

L'agriculture a déjà fortement, avec plus de CHF 700 mio. dans le premier paquet de mesures d'économie, contribué à l'assainissement des finances fédérales. Dans le cadre du deuxième paquet de mesures, la situation économique, ses effets, tout comme les défis internationaux devront être pleinement pris en considération. Une diminution des paiements directs remettrait en cause la crédibilité de notre politique agricole et le respect de notre article constitutionnel. La Confédération ne peut d'un côté exiger la protection de nos ressources naturelles, les animaux générant au passage d'importants investissements et d'un autre faire fi de tout cela en balayant le tout d'un revers de la main sur le principe sacro-saint des économies budgétaires!

**- Un nouveau régime laitier relevant les défis européens**

Au cours de l'année, les conditions-cadres, les mesures d'accompagnement et le fonctionnement du nouveau régime laitier devront être mis en place. Les producteurs de lait devront connaître ce nouveau cadre afin de pouvoir prendre leurs décisions respectives. Avec actuellement 0,6% du marché des fromages européens, nos exportations devront croître au travers d'un positionnement adéquat de nos produits de haute qualité à forte valeur-ajoutée.

**- Des prestations d'intérêt général reconnues par la société**

Les prestations de l'agriculture, hormis la fourniture de denrées alimentaires, doivent être pleinement reconnues par la société, elles sont liées à des conditions strictes: respect de l'environnement, entretien du paysage, protection des animaux. La communication à ce sujet devra être intensifiée, les futurs crédit-cadres agricoles en dépendent. La communication de base liée à l'origine, les méthodes de production des produits devra également être intensifiée et ceci est d'autant plus nécessaire face à l'insécurité alimentaire qui ne cesse de croître autour de nous. La place de l'alimentation dans notre quotidien, par rapport à notre bien-être, au niveau de notre santé devra être revue et mieux positionnée.

**- Une agriculture de proximité forte**

Dans le cadre du deuxième round de l'OMC, la multifonctionnalité de l'agriculture, la sécurité alimentaire, les attentes, besoins différents d'un continent, d'un pays à l'autre devront être pleinement reconnus.

*Comme vous pouvez le constater ce ne sont pas les objectifs ni les défis qui manquent. Chaque défi mérite et se doit d'être relevé. Ce n'est qu'en ayant une attitude positive, la force de vaincre, que nous pourrons regarder l'avenir avec une certaine sérénité.*



Jacques Bourgeois, directeur USP



Hansjörg Walter, président USP

**Sommaire**

- Editorial 2
- Un été 2003 chaud et sec 4
- Les activités de l'USP en 2003 7
- Rapport annuel du Département de l'économie agraire 11
- Hommage à René Juri 13
- Rapport annuel de l'Etat-major/ Communication 14
- Rapport annuel de la division de l'économie animale 15
- Rapport annuel de la division de la production végétale 16
- Rapport annuel du Département des affaires sociales – formation – services 17
- Rapport annuel de la division de la formation 20
- Rapport annuel de la division AGROIMPULS 21
- Rapport annuel de la division fiduciaire et estimations 22
- Rapport annuel de l'Office de constructions agricoles OCA 23
- Organigramme 25
- Organisations faitières 26
- Comité de l'USP 28
- Chambre suisse d'agriculture de l'USP 29
- Assemblée des délégués de l'USP 31
- Ce qui a déjà été réalisé par l'Union Suisses des Paysans en 2004 32

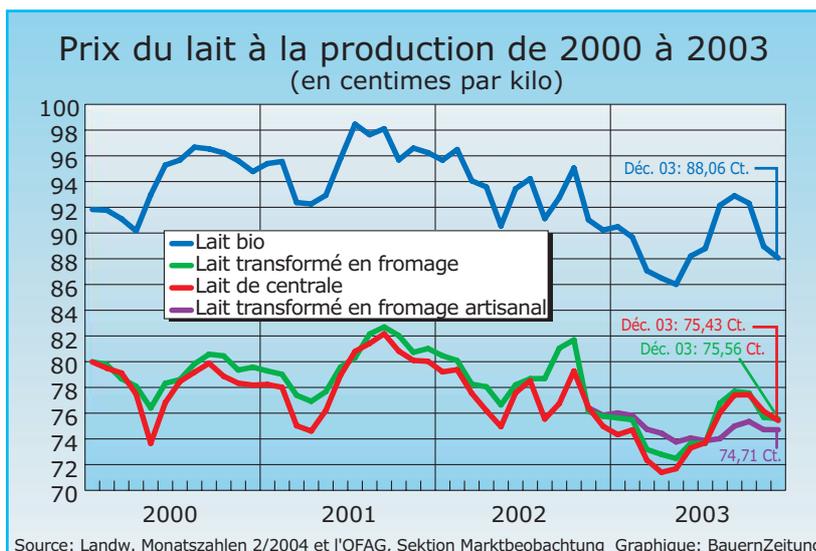
Editeur: Schweizer Agrarmedien GmbH  
 Thunstrasse 78, 3000 Berne 16  
 Rédaction: Hans Rüssli  
 Mise en pages: Nejna Gothuey

## Un été 2003 chaud et sec

Selon l'estimation qui en a été faite, la valeur de la production agricole (valeur marchande de la production du secteur agricole) de l'année 2003 a atteint un total de CHF 9,9 mia., soit 6,2% de moins que la moyenne des trois années précédentes (2000 à 2002). Ce recul est à mettre au compte de l'ouverture des marchés, qui s'est poursuivie, et de la sécheresse exceptionnelle de l'été 2003. L'Union Suisse des Paysans évalue à près de CHF 500 mio. les seules pertes de revenus dues à la sécheresse.

### Céréales panifiables: qualité élevée mais faibles rendements

La production fourragère et la culture des champs tout spécialement ont souffert en 2003 du manque de précipitations. La récolte des céréales panifiables a commencé avec un mois d'avance. Il s'agit de la plus précoce moisson de mémoire d'homme, et à la mi-juillet, dans les régions basses, 50 à 95% des céréales étaient déjà livrées; la récolte se caractérise par une qualité au-dessus de la moyenne (en particulier une teneur élevée en protéines), mais aussi par une quantité inférieure à la moyenne. Au total, la récolte de céréales panifiables de 2003 devrait atteindre 427 000 tonnes (consommation propre et production de semences incluses), soit 19,5% de moins qu'en 2002. Le volume total de céréales panifiables de qualité boulangère devrait atteindre 359 000 tonnes (dont 4000 tonnes pour la consommation propre), soit 8% de moins que l'année précédente. La partie commercialisable des céréales pa-



Malgré les fluctuations saisonnières, la tendance à la baisse des différents prix du lait ressort clairement du graphique.

nifiables comprend environ 341 000 tonnes de blé, 8000 tonnes de seigle, 5000 tonnes d'épeautre et 1000 tonnes d'autres espèces. La production totale de céréales fourragères de la saison 2003 est estimée à près de 214 000 tonnes d'orge et 69 000 tonnes de triticale (consommation propre et production semencière incluses), soit respectivement 9% et 19% de moins qu'en 2002. La récolte de maïs grain est estimée à 104 000 tonnes, en recul de 45%. La précarité de la situation se reflète aussi dans le prix indicatif du maïs grain, qui a augmenté de CHF 2.50 par 100 kilogrammes pour atteindre CHF 47.50. Au total, la récolte de colza a atteint environ 44 310 tonnes. L'accord portant sur 50 000 tonnes, qui avait été négocié entre la Fédération suisse des producteurs de céréales et les huileries, n'a ainsi pas pu être tenu. Globalement, la récolte de colza de cette année a été d'environ 8% à 10% inférieure à celle de 2002, mais les quantités battues ont fortement varié selon les régions. La récolte de tournesol, de 16 500 tonnes, a été de 3000 tonnes inférieure à celle de l'exercice précédent.

### Pommes de terre à rude épreuve, betteraves sucrières championnes de la survie

Les pommes de terre ont été soumises à des contraintes comme elles en avaient rarement connues, et les tubercules ont dû supporter des températures atteignant jusqu'à 60 degrés Celsius. Ils ont dès lors formé une nouvelle génération. Comme

de telles pommes de terre mères et filles sont impropres à la consommation humaine, il a fallu les employer comme fourrage. Il a en tout été récolté près de 468 000 tonnes de pommes de terre, mais la part de celles utilisables pour l'alimentation (58%) a été nettement au-dessous de la moyenne. Néanmoins, la demande indigène de variétés restant fermes à la cuisson a pu être couverte. En revanche, il a fallu importer des pommes de terre des variétés à chips et tout particulièrement à frites. Dû au système de prix mis en place, qui limite les dérives dans les bonnes et les mauvaises années, les hausses sont restées relativement modestes puisqu'elles n'ont été que de CHF 2 par 100 kilogrammes. Ce sont les betteraves sucrières, championnes de la survie qui, de toutes les cultures, ont le mieux résisté à la sécheresse. Le temps étant au sec lors des semis déjà, les plantes ont développé tout de suite des racines en profondeur. Au total, la récolte de betteraves sucrières a totalisé 1 257 000 tonnes et a été moyenne.

### Excédents de salade et manque de pois et de haricots

En raison de la chaleur et de la sécheresse, la culture des légumes de transformation a enregistré dans l'ensemble un recul de 35% pour les pois, les haricots, les carottes parisiennes et les épinards d'automne, alors que le recul a atteint jusqu'à 40% dans le secteur des légumes frais. Certains producteurs des zones les plus tou-



Pendant l'été chaud et sec 2003, de nombreuses prairies ont été brûlées par le soleil et le bétail ne trouvait plus de fourrage.  
Photo de Thomas Jäggi

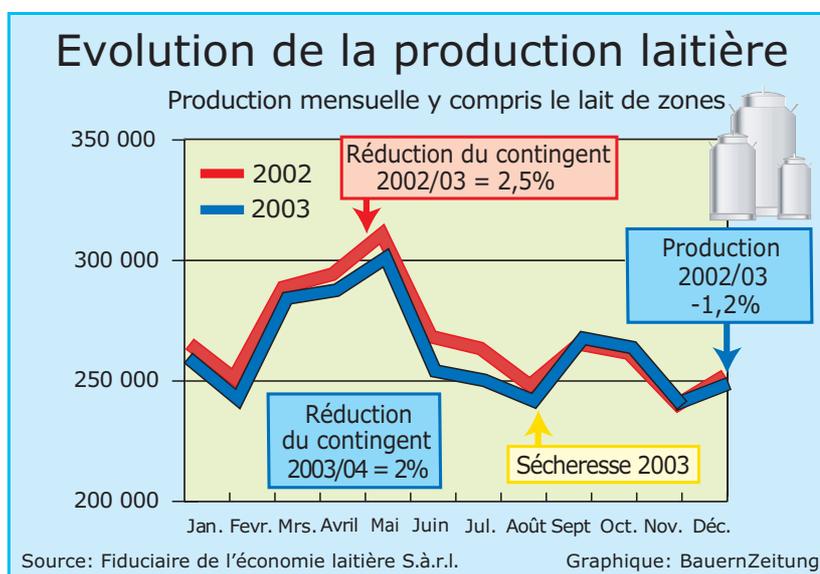
chées ont même tout perdu de certaines de leurs productions estivales. La récolte des cerises a été précoce et brève du fait de la chaleur, mais d'excellente qualité. Toutefois, pour ce qui est des quantités, les cerises de table sont restées en deçà des attentes. Le gros de la récolte est arrivé début juin déjà au lieu de juillet. Comme l'ensemble d'une Europe souffrant de la canicule, la Suisse a connu une récolte de pommes de table inférieure à la moyenne. Les fruits ayant mûri très tôt et leur temps de croissance ayant par conséquent été bref, leur taille est de manière générale restée inférieure à la moyenne. Au total, le volume de pommes de table est estimé à 91 300

durant l'été 2003. Elle a repris en automne en raison de l'amélioration de la production fourragère. Il s'est en tout produit 3 174 500 tonnes de lait en 2003, soit 1,2% de moins qu'en 2002. La production fromagère a atteint près de 160 000 tonnes, comme l'année précédente, quantité qui semble correspondre aux capacités d'absorption du marché. Les exportations de fromage se sont reprises en 2003, avec 54 789 tonnes, soit 55 tonnes ou 0,1% de plus qu'en 2002. Les exportations d'Emmentaler ont progressé de 357 tonnes. Les producteurs de lait ont versé en 2003 une contribution de 1,5 centimes par kilo de lait au Fonds de soutien de la Fédération des PSL



«Sieste». Photo de Martin Klopfs-

Grâce à une nette progression de la demande, les prix ont enregistré une hausse variable, de 4% à 33%. Le marché du porc, sorti de ses rails en automne 2002, a retrouvé son équilibre pendant l'hiver 2002/2003 et a connu une demande soutenue durant l'été. Le marché du bétail d'étable a lui aussi été généralement équilibré en 2003. Les prix ont augmenté de 90 centimes par kilogramme de poids mort par rapport au niveau de l'année précédente, avec une ampleur d'oscillation relativement faible, de 60 centimes. Du fait de l'introduction de la nouvelle loi sur la protection des animaux et grâce au soutien des grands distributeurs, la production labellisée a progressé. La part des animaux sous label ayant augmenté, leur écoulement est rapidement devenu plus difficile. La conséquence immédiate en a été une réduction de la différence de prix des taureaux conventionnels et des taureaux sous label de 15% à 5% seulement entre 2001 et 2003. Au cours du premier semestre, l'écoulement des vaches de boucherie a été très satisfaisant, d'une part, en raison de la constante diminution des effectifs au cours des dernières années et, d'autre part, parce que les stocks de viande de bœuf provenant de la seconde crise de l'ESB ont enfin pu être liquidés et que la consommation a repris. On note une recrudescence de l'offre de



L'amélioration de l'approvisionnement en fourrages à partir de septembre 2003 a permis à la production laitière de rattraper le retard de la période de canicule.

tonnes (69% de la récolte pendante), soit 13% de moins qu'en 2002. Dans certaines régions viticoles valaisannes et vaudoises, la maturation du raisin a débuté en juillet et non en août, si bien que les vendanges ont été avancées de plusieurs semaines par rapport à la normale. Du fait de l'ensoleillement extrêmement généreux, le millésime 2003 sera exceptionnel. Avec 96,6 millions de litres de moût, la récolte est nettement inférieure à la moyenne établie sur 10 ans (-22,5 millions, soit -13 %).

#### Marché du lait stabilisé

Après avoir connu une année 2002 difficile, le marché du lait s'est à nouveau stabilisé. Du fait des températures très élevées et de la sécheresse, la production a connu un fort recul

pour des mesures visant à maintenir l'équilibre du marché du lait et à stabiliser les prix. Du 1<sup>er</sup> mai 2002 à fin avril 2004, ils ont ainsi investi plus de CHF 100 mio. dans les marchés fromagers, ce qui leur a permis d'éviter un effondrement total des prix. Il n'en reste pas moins que la morosité des marchés et la réduction du soutien de la Confédération ont fait chuter le prix du lait de 4 à 5 centimes par kilo depuis le printemps 2003, si bien qu'il s'établit à environ 73 centimes en moyenne.

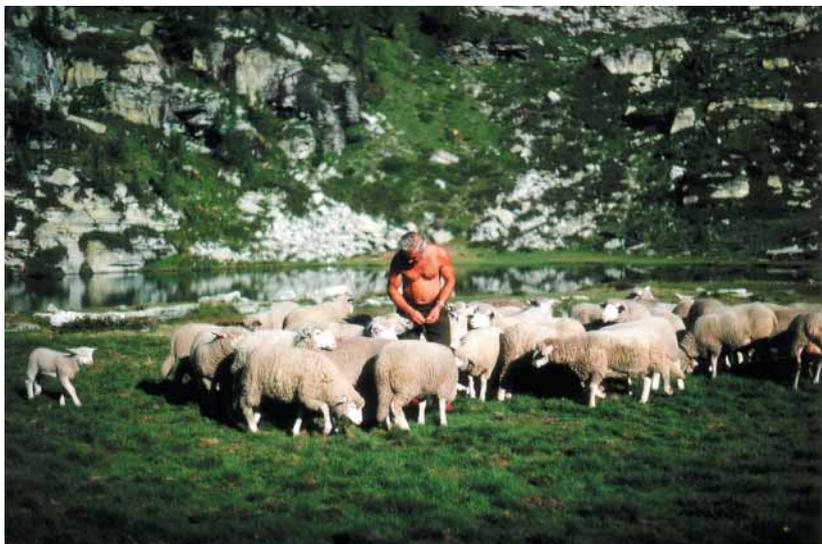
#### Le marché du bétail de boucherie s'est stabilisé

En 2003, le marché du bétail de boucherie a, dans l'ensemble, été équilibré. L'offre est restée comparable à celle de l'année précédente.



«Produit noble». Photo de Walter Bachmann

vaches en juillet; le marché s'étant stabilisé par la suite, on a assisté à une remontée des prix dès le mois de septembre. Le prix des veaux d'étal a évolué en 2003 comme en 2002. L'excédent saisonnier de l'offre entre janvier et avril a rendu nécessaire pendant un certain temps une campagne



Les éleveurs de moutons ont enregistré à partir de l'automne des baisses de prix allant jusqu'à 20%. «uomo natura». Photo de Fabiana Domenghini

de stockage et, le 25 juillet 2003, on comptait 1003 tonnes de viande de veau congelée. Les premiers déstockages ont eu lieu en été et le reste a suivi en automne, comme d'habitude. Les prix des veaux sous label ont été de 5% plus élevés que ceux des veaux de production traditionnelle. Le rapport de prix entre veaux sous label et veaux conventionnels reste ainsi inchangé depuis deux ans.

Le marché de l'agneau a connu un deuxième trimestre 2003 très difficile, en raison, d'une part, de la progression de 6,4% de l'offre par rapport à l'année précédente et, d'autre part, à cause du changement du régime des importations (passage progressif au système des enchères). Les

abattages d'agneaux suisses d'après le 1<sup>er</sup> juillet 2003 ne donnaient plus que 67% de droits d'importation de viande d'agneau. D'octobre à décembre, les prix n'ont cessé de chuter, s'établissant respectivement à -17% et -21% par rapport aux mêmes mois de l'année précédente. La Fédération d'élevage ovin et l'USP tentent de trouver avec les acheteurs des solutions pour encourager la vente de viande d'agneau suisse et pour améliorer son positionnement sur le marché, de manière à ce que la détention des ovins reste rentable à long terme dans notre pays.

### Bons prix du bétail de rente malgré la sécheresse

En dépit de la sécheresse, le prix moyen des vaches et des génisses prêtes vendues aux enchères fin juillet et début août a atteint CHF 3050, avec un taux de vente de 98%. Ce taux ainsi que les prix ont donc été légèrement meilleurs que ceux de l'an dernier à même époque. En décembre, les prix moyens des vaches et génisses portantes lors d'enchères publiques ont oscillé entre CHF 2850 et CHF 3050, et les taux de vente varié entre 80 et 95%. Ce qui explique ce bon début d'automne pour l'écoulement du bétail de rente, ce sont l'effectif réduit des vaches laitières, les exportations relativement élevées (5528 têtes à la fin de l'année) et la hausse des prix du bétail de boucherie.

### Bonne santé des marchés des œufs et de la volaille

Après les excédents de l'année précédente, le marché des œufs a retrouvé l'équilibre en 2003. D'une part, les producteurs ont limité volontairement la production et, d'autre part, la chaleur a fait reculer légèrement la ponte. La confiance retrouvée dans la viande de bœuf et de porc a freiné la consommation de volaille en tant que produit de substitution, de telle sorte que cette consommation a stagné. L'apparition de la peste aviaire en Belgique et en Hollande ayant motivé un blocage des exportations de ces deux pays, les importations s'en sont trouvées réduites. A consommation égale, la production indigène a donc pu être augmentée.

# Les activités de l'USP en 2003

Le programme d'activités 2003 a été accepté par l'Assemblée des délégués (AD) le 12 novembre 2002. Le tableau qui suit résume en dix points les objectifs principaux et, pour chaque rubrique, décrit ce qui a été atteint.

## Les objectifs fixés par l'AD pour 2003      Les résultats obtenus en 2003

### 1. Evolution de la politique agricole – PA 2007

Mesure d'application de la PA 2002: empêcher une réduction trop importante des soutiens du marché afin d'éviter une chute des prix.

On a pu empêcher qu'en 2003 les soutiens du marché ne soient réduits au-delà du cadre fixé par la PA 2002. La pression sur le prix du lait a été, en particulier, due à la situation difficile du marché et à la suppression des droits de douane sur le fromage dans le cadre des Accords bilatéraux avec l'UE.

Poursuite du développement d'une politique agricole suisse visant à renforcer la compétitivité de l'agriculture.

Dans le cadre de la PA 2007, l'USP a obtenu sur divers points que la marge de manœuvre des exploitants agricoles soit élargie. C'est là une condition essentielle de l'amélioration de leur compétitivité.

PA 2007: engagement visant à l'inclusion dans le rapport et à la concrétisation par la PA 2007 des diverses positions citées plus haut, prises par la Chambre d'agriculture.

L'USP a présenté et défendu les exigences de l'agriculture au Conseil des Etats et au Conseil national lors de la discussion sur la PA 2007. Elle s'est également engagée en faveur de l'agriculture au chapitre des dispositions d'application et cette démarche lui a permis d'obtenir diverses corrections, notamment à l'échelon de la loi, en ce qui concerne le cadre des paiements et la mise aux enchères des contingents d'importation. A l'échelon de l'ordonnance, des succès ont été notamment enregistrés aux chapitres des exigences de la formation et de l'augmentation des déductions possibles sur le revenu et la fortune en matière de paiements directs.

### 2. Négociations sur les règles du commerce mondial – OMC

Engagement en faveur des objectifs de l'USP dans les négociations de l'OMC, en collaboration avec les associations agricoles d'autres pays ainsi que les groupements nationaux et internationaux d'intérêts.

L'USP a pu faire connaître à de multiples reprises la position de l'agriculture suisse lors de rencontres avec la délégation suisse aux négociations. L'USP était également présente à la Conférence ministérielle de Cancun (Mexique) et a pu défendre sur place les intérêts de l'agriculture. L'USP reste en outre en contact étroit avec les groupements d'intérêts nationaux et internationaux.

### 3. Amélioration de la situation sur le marché du lait

Adaptations des quantités en vue de stabiliser le marché du lait.

Le Conseil fédéral a réduit pour l'année laitière 2002/2003 les contingents à 102,5% de la quantité de base. La question des quantités a été moins vive en 2003, notamment en raison de la baisse des livraisons due à la sécheresse.

Engagement pour la prise en compte et la réalisation des prises de positions décidées relativement à la PA 2007.

Aussi bien au niveau de la loi que de l'ordonnance, l'USP s'est engagée afin que les améliorations aillent dans le sens voulu par les paysans. Quelques succès ont été enregistrés.

### 4. Politique financière – un nouveau crédit-cadre pour l'agriculture

2003 est la dernière année du crédit-cadre en cours. Les moyens financiers qui subsistent doivent être utilisés en totalité compte tenu de la situation du revenu de l'agriculture.

Les moyens du cadre de paiement en cours ont été totalement épuisés en 2003.

Si la situation en matière de revenu devait se dégrader encore, le Confédération, en vertu de l'art. 5 de la Loi sur l'agriculture (LAgr), serait invitée à prendre des mesures spéciales pour l'amélioration du revenu agricole.

C'est sur la base de l'art. 5 de la LAgr qu'ont pu être prises des mesures pour atténuer les pertes de revenu dues à la sécheresse de l'été 2003, notamment:

- Réduction en deux étapes, jusqu'à leur suppression, des droits de douane sur le foin importé, les balles d'ensilage et les fourrages.
- Autorisation pour les exploitations bio situées dans les zones touchées par la sécheresse d'acheter 40% au lieu de 10% de leur fourrage grossier.
- Possibilité de dépasser le bilan de fumure équilibré en cas de prise en charge d'animaux provenant d'exploitations manquant de fourrage.
- Possibilité de rester en dessous de l'indice de protection du sol en raison de problèmes lors du semis de fourrages intermédiaires ou d'engrais verts.
- Octroi de l'aide au titre de prêt sans intérêt dans les cas de rigueur.
- Suspension ou réduction du remboursement des prêts existants.
- Pas de réduction des paiements directs liés à la garde d'animaux en raison de la sécheresse.

L'USP s'engage en vue de l'abandon de la suppression des aides au marché dans le secteur du lait.

Le Parlement ne dévie pas de la voie choisie lors du débat sur la PA 2007. La transformation du soutien du marché en une prime par vache laitière est refusée par le Conseil fédéral en 2003. Une introduction en 2005 est toutefois vraisemblable.

## Les objectifs fixés par l'AD pour 2003

## Les résultats obtenus en 2003

### 5. Position de l'agriculture sur le marché

Pas de réduction supplémentaire du soutien du marché dans le cadre de la PA 2007.

Poursuite de la communication de base pour améliorer les conditions dans lesquelles les acteurs du secteur de la vente doivent opérer.

Soutien des organisations de producteurs dans l'adaptation de leurs structures selon les art. 8 et 9 de la LAgr.

Concrétisation de la déclaration positive pour les méthodes de production suisse.

Poursuivre les contacts avec les grands distributeurs et l'hôtellerie et les intéresser à la production.

Mise sur pied d'une plateforme de décision des actuelles organisations de producteurs de bétail bovin, lesquelles sont tout particulièrement confrontées à des problèmes de marché.

Accompagnement actif des divers groupes de travail dans le cadre de la Plate-forme agricole (transparence des marges).

C'est avec fermeté que l'USP a défendu les moyens destinés au soutien du marché. Dans un contexte financier tendu et à une époque où, sur le plan politique, il y a peu de compréhension pour le soutien du marché, l'USP est parvenue à éviter une réduction supplémentaire de ce soutien.

C'est sur un large front qu'a été poursuivie la campagne «Proches de vous. Les paysans suisses». Outre les programmes au long cours comme la publicité à la télévision, les participations à des foires, l'Ecole à la ferme ou le Brunch du 1<sup>er</sup> août, une nouvelle campagne d'affiches a été lancée en 2003 ainsi qu'une présentation des fromageries de démonstration d'Affoltern et de Ballenberg. A l'occasion de l'Année de l'Eau de l'ONU, l'USP a participé à l'exposition spéciale «Aqua Agricultura».

«L'Association Bétail bovin» a été fondée le 9 janvier 2004. Sa forme juridique et sa composition lui permettent d'être représentative, ce qui, selon les art. 8 et 9 de la Loi sur l'agriculture, est indispensable pour la déclaration de force obligatoire des mesures de la Confédération.

Le Parlement a accepté une motion lancée par l'USP et présentée par le conseiller national Melchior Ehrler. La voie vers une déclaration positive des denrées alimentaires est maintenant ouverte.

Deux réunions ont eu lieu avec chacun des deux grands distributeurs. L'USP a insisté pour qu'ils accordent une attention particulière aux produits indigènes et paient des prix adéquats.

De nombreux projets sont en cours dans les régions entre l'agriculture et la restauration.

Un groupe de travail dirigé par l'USP a préparé le regroupement des plus importantes organisations de producteurs de bétail bovin en une Plateforme des producteurs suisses de viande de veau et de viande bovine. L'Association bétail bovin a été fondée le 9 janvier 2004.

Lors d'une conférence de presse qui a été très suivie, le 28 avril 2003 à Berne, les résultats de l'enquête à laquelle l'USP a pris une part importante ont été rendus publics.

### 6. Communication interne et externe

Conclusion de l'examen complet des effets de la communication de base et des projets sectoriels. Optimisation de la campagne en tenant compte des résultats obtenus.

Lancement de nouveaux projets en matière de communication de base (concours national de dessin).

Poursuite des mesures complémentaires de communication de base dans les cantons et les régions.

Edition et distribution d'une plaquette d'information sur l'USP.

Le contrôle d'efficacité a livré des résultats globaux. Il a par exemple été établi que les pages publicitaires à la TV sont considérés par plus de 80 des téléspectateurs comme sympathiques et crédibles.

Le contrôle montre que la communication de base atteint ses buts et contribue à favoriser l'achat des produits indigènes. La compréhension des intérêts de l'agriculture est également favorisée. Les résultats permettent de prendre des mesures encore mieux ciblées.

Un nouveau projet sous forme d'une campagne nationale d'affichage a été lancé. Il présente un sujet agricole avec un mot-clé que l'on retrouve liée à de nombreuses prestations de l'agriculture.

La campagne d'affichage a été pendant plusieurs semaines en tête du palmarès des campagnes selon les sondages menés par Internet.

On a renoncé, faute de parrainages, à un concours national de dessin.

Chaque année, dans un nombre croissant de cantons, des projets complémentaires originaux et efficaces sont lancés. Globalement, près de CHF 2 mio. sont engagés.

Près de 60 000 plaquettes d'information avec le titre «Ensemble, nous réussirons» ont été imprimées et distribuées. Le feuillet présente les activités et les prestations de l'USP.

## Les objectifs fixés par l'AD pour 2003

## Les résultats obtenus en 2003

### 7. Politique régionale/Aménagement

Les associations agricoles cantonales visent à prendre de l'influence sur les autorités cantonales relativement à toutes les questions importantes pour l'agriculture, tant nationales que cantonales.

Les associations agricoles cantonales observent la politique d'application des cantons et interviennent lorsque la marge de manœuvre laissée par la législation fédérale n'est pas utilisée.

Les nouveaux secteurs d'exploitation acceptés par la population comme la garde de chevaux en pension, les vacances à la ferme, «Aventure sur la paille», etc., doivent être soutenus dans le cadre de l'aménagement rural avec les partenaires de l'espace agricole.

Dans de nombreux parlements cantonaux, des motions sont déposées à propos d'aménagement du territoire et certains succès sont enregistrés.

A l'échelon national, l'USP mène une enquête pour avoir une vue globale de la situation et pouvoir établir des comparaisons. Cette enquête sera évaluée au début de l'année 2004 et sur la base des résultats, des exigences concrètes seront formulées pour une révision du droit de l'aménagement du territoire.

Les interventions au niveau cantonal ont réussi là où des contrôles exagérés avaient été menés.

En 2003, une directive a pu être publiée en collaboration avec l'Office fédéral du développement territorial (ARE) qui règle la garde des chevaux dans la zone agricole. Elle permet maintenant, dans tout le pays, de garder des chevaux en pension.

En outre, une enquête a été menée en 2003 à propos de la pratique des octrois d'autorisations. Sur la base des réponses obtenues, des exigences seront présentées et des mesures politiques demandées.

Dans divers groupes de travail, les intérêts des paysans ont été soulignés et des réglementations supplémentaires ont pu être évitées.

### 8. Services aux familles paysannes

Fournir une offre de conseils de haute qualité dans toutes les questions de droit agricole et de comptabilité par le biais de la division fiduciaire et estimations.

En 2003 ont été achevés les travaux de révision des directives pour l'estimation de la valeur du revenu agricole. Cette activité a permis de mettre sur pied un centre de compétences pour l'estimation de la valeur du revenu, centre qui est à disposition de toutes les familles paysannes. Par ailleurs, les prestations de conseil dans le domaine de l'achat et de la vente de propriétés ainsi que dans les affaires de divorce ont été étendues. Ainsi, des conseillers compétents sont à disposition pour des questions de plus en plus actuelles. L'an dernier, c'est un expert de l'aménagement du territoire qui a été engagé de telle sorte que ce secteur pourrait également être renforcé à l'avenir.

Dans le domaine fiduciaire, c'est AgroTech qui a été mis sur pied, en collaboration avec la centrale de vulgarisation agricole de Lindau. Les paysans disposent donc, en combinaison avec AgroTwin, d'un système de gestion d'exploitation efficace.

La division fiduciaire et estimations de l'USP, grâce à ses spécialistes, peut aider toutes les familles paysannes dans toutes les questions qui les intéressent ou leur fournir les moyens de trouver une réponse.

Poursuite du développement du concept d'assurance paysanne avantageuse par le biais d'AGRISANO et de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse.

Le concept agricole d'assurances avec la caisse-maladie AGRISANO, la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse (VSTL) et la Fondation de la caisse de pension de l'agriculture suisse (PKSL) est d'une grande importance dans un contexte difficile. La Fondation de la caisse de pension devient caisse de pension autonome à partir du 1<sup>er</sup> janvier. La Fondation de prévoyance s'efforce de trouver, avec les autorités, une solution durable pour le deuxième pilier des indépendants. Un premier succès a été atteint avec la révision de la LPP.

Développement de l'office de placement et de stagiaires et soutien à la commercialisation directe par le biais d'AGROIMPULS.

En 2003, pour la première fois depuis de nombreuses années, AGROIMPULS n'a pas fait venir en Suisse plus de stagiaires que l'année précédente; la raison en est que plusieurs associations agricoles cantonales ont renforcé leurs activités d'intermédiaire et de placement. Au total, le nombre des stagiaires est plus important qu'en 2001. Toutes les demandes des agriculteurs qui se sont annoncés assez tôt ont pu être prises en compte. On a pu une nouvelle fois augmenter le nombre des placements de Suisses souhaitant faire un stage à l'étranger. L'engagement de main d'œuvre du Portugal et d'Espagne a été abandonné en 2003 suite aux mauvaises expériences faites avec le partenaire et à une absence de demandes.

Le matériel de conditionnement «Marché Paysan» avec le logo «Producteur-Contact-Fraîcheur» a été massivement demandé en 2003. Cette évolution réjouissante montre que nous sommes sur le bon chemin avec notre matériel de conditionnement et que nous pouvons aider efficacement à promouvoir la vente directe.

Exploitation d'une «Place du marché Suisse» en collaboration avec Agrigate SA, société à laquelle l'USP participe.

La forte demande d'informations sur les marchés et les prix a pu être satisfaite pendant toute l'année grâce aux sites internet agrigate.ch et sbv-usp.ch. Tous les travaux préparatoires à la mise en service d'une plateforme d'information sur les marchés (PIM) ont été achevés. La mise en service doit avoir lieu en 2004.

La plateforme internet bauernbieten.ch a été réunie à landwirtschaft.ch.

## Les objectifs fixés par l'AD pour 2003

## Les résultats obtenus en 2003

### 9. Consolidation de la formation professionnelle

Poursuivre la réalisation du projet «Ecométiers», issu de la nouvelle Loi sur la formation professionnelle, et introduire de concert avec les organisations professionnelles intéressées et les cantons un modèle moderne de formation dès le début des apprentissages 2004.

Renforcer la collaboration avec les autres associations professionnelles pour ce qui est du forum de la formation.

Assurer les examens professionnels et de maîtrise et développer le domaine de la formation par modules. La structure du système de formation est à redéfinir au niveau tertiaire dans la perspective de la nouvelle loi sur la formation professionnelle.

Renforcer l'influence sur la composition des groupes d'experts des Stations fédérales de recherches.

Le projet a été achevé en automne 2003 et le rapport final a été présenté à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Les résultats ont fourni des éléments utiles dans la perspective de la réforme de la formation de base en agriculture. Ils donnent un état des lieux utile à l'élaboration de la solution globale, valable pour l'entier du pays, et pour la mise en forme de l'ordonnance sur la formation (OFPr). Le calendrier de l'OFFT pour ce dossier a été établi.

Le Forum des professions de la nature a réuni les diverses professions «vertes». Les échanges de connaissance et d'expériences sont largement utilisés. Le projet de publicité pour la formation professionnelle est le premier projet commun. Le concept de participation commune à des expositions consacrées à la formation a été amené à maturité.

Le système modulaire revu d'examens professionnels et de maîtrise a été développé dans certains domaines. Les travaux préparatoires à la réforme élargie des années 2004 à 2006 ont été achevés. C'est là la marque d'une augmentation de la qualité de la formation en même temps qu'une conséquence de la nouvelle loi sur la formation professionnelle.

La codécision en matière de conseils aux exploitations a été admise. L'USP est représentée aussi bien dans l'Association suisse de vulgarisation agricole (ASCA) que dans les comités cantonaux des conseillères et conseillers en agriculture (KBL).

### 10. Réorganisation de l'USP

Positionnement de notre association face au marché, à nos activités politiques et économiques et de communication. Définition de directives.

Réorganisation du secrétariat et de la nouvelle direction.

Définition des compétences et des tâches en fonction du poids des décisions, des mesures à prendre et à mettre en œuvre.

La mise en œuvre de la réorganisation a entraîné la création d'une division «Questions relatives au marché» au sein du département Production et Marché. Une agronome a été engagée au 1<sup>er</sup> janvier 2004, responsable de «Questions relatives au marché» et de «Production végétale».

La réorganisation générale de la gérance entreprise pour le 1<sup>er</sup> janvier 2003 a fait ses preuves. Le traitement des affaires et des projets est plus efficace. Des tâches supplémentaires peuvent être assumées sans augmentation de l'effectif du personnel.

Pour l'ensemble des emplois, un descriptif de fonction a été élaboré. Les domaines de compétence et la division des tâches sont maintenant plus clairement délimités.



### Sécheresse 2003: l'armée transporte 6000 tonnes de fourrage

Sous la direction de l'USP et à l'initiative de l'Union des Paysans de Suisse centrale (ZBB), on a transporté d'août à décembre 2003, au titre d'une action de solidarité, environ 6000 tonnes de foin et d'ensilage provenant de régions de surproduction fourragère pour les donner à des agriculteurs ayant subi des dommages. L'armée a organisé les transports et les a effectués gratuitement. Cela a permis d'aider, rapidement et sans formalités administratives inutiles, les agriculteurs frappés par la sécheresse. La fixation de prix de référence a calmé la flambée des prix. Notre photo montre Roland Nussbaum de l'exploitation communautaire Nussbaum/Ackle/Boss à Densbüren AG déchargeant avec le tracteur les balles de silo transportées par l'armée à partir du canton de Lucerne le 2 décembre 2003. Photo de Hans Rüssli

Rapport annuel du Département de l'économie agraire et des relations internationales

## Revenu agricole, PA 2007, OMC, Economie laitière, Statistiques

### Rapport de situation 2004: «Subventionnement horizontal» de l'agriculture

Le DAI a présenté le 6 janvier 2004 son deuxième rapport de situation. Le but de ce rapport est d'établir notre propre bilan de la situation actuelle de l'agriculture. La partie A fait le point sur la production et les conditions du marché de l'année agricole 2003.

La partie B répartit les exploitations selon les classes de tendance Amélioration et Dégradation à partir de neuf indicateurs. Le bilan de la situation sociale et économique a pris en compte pour la première fois le revenu total. On a ainsi pu montrer que les activités extra-agricoles subventionnent (subventionnement horizontal) une part importante de l'agriculture. C'est ainsi que l'on peut expliquer pourquoi il n'y a pas plus d'exploitations agricoles qui cessent leurs activités malgré un bas revenu. Le revenu agricole est basé sur la vente de produits agricoles et la rémunération de la fourniture de prestations d'intérêt général.

La partie C, intitulée «L'agriculture multifonctionnelle dans un contexte dynamique», montre dans quelle mesure différents jugements de valeur déterminent le débat actuel. La mise en forme de la politique agricole suisse est marquée par les exigences de la société qui veut une agriculture écologique. Une attention plus forte aux processus de production agricole est importante aux yeux de l'USP (cf. illustration). Les questions de coûts et l'examen de l'efficacité deviennent prioritaires. La question de savoir quelles prestations d'intérêt public sont souhaitées et quels peuvent en être les coûts doit être au centre d'un dialogue permanent entre tous les groupes concernés.

### Politique agricole 2007 – des améliorations

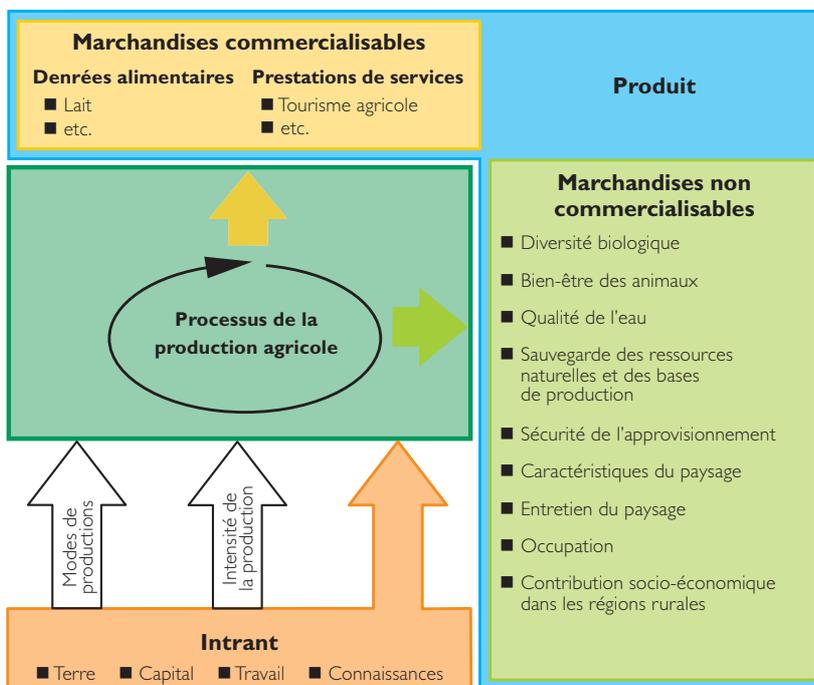
L'USP, dans la perspective de la PA 2007, s'est engagée sans compter

– au cours du débat parlementaire sur la révision de la loi et lors des adaptations des dispositions des ordonnances d'exécution – en faveur de conditions-cadre favorables à une agriculture de production professionnelle. Grâce à ses efforts, l'USP a pu obtenir diverses améliorations par rapport aux propositions du Conseil fédéral. C'est ainsi, par exemple, qu'on est parvenu à faire ancrer dans la loi sur l'agriculture l'exigence d'un minimum de formation pour l'obtention des paiements directs; on a également obtenu la création d'une base légale pour le versement de contributions aux vaches produisant du lait commercialisé et pour la publication de prix indicatifs. On peut également considérer comme un point positif l'amélioration du statut des agriculteurs et agricultrices mariés face aux paiements directs. Les couples pourront à l'avenir déduire un montant plus important de leur revenu et de leur fortune imposables. L'USP a en outre obtenu que, lors de l'attribution des contin-

gents d'importation de viande, 10% des contingents continuent d'être attribués sur la base du nombre des animaux mis aux enchères sur les marchés publics. Avec cette solution, la sécurité de l'écoulement du bétail de boucherie est assurée dans les régions périphériques. Les interventions de l'USP ont par ailleurs permis d'étendre dans certains secteurs la marge de manœuvre des agriculteurs en faveur de leur entreprise. Il faut citer à ce propos l'augmentation des effectifs autorisés et les simplifications dans le domaine des PER.

### Fortes activités en faveur de l'économie laitière

L'USP, au cours de l'année dernière, s'est fortement engagée en faveur de l'économie laitière en collaboration avec la Fédération des PSL. C'est ainsi que, immédiatement après la décision parlementaire relative à la suppression du contingentement laitier, l'USP s'est occupée des questions touchant à la gestion des quantités. C'est la plus haute priorité



Le processus de production agricole à des biens commercialisables et à des prestations d'intérêt public. Production couplée et multifonctionnalité.

qui a été accordée à la question de la suppression du contingentement laitier, parce que l'USP veut participer activement à la mise en place du futur marché du lait et des mesures qui doivent accompagner la suppression du contingentement.

Par ailleurs, l'USP s'est manifestée également en 2003 en faveur d'un emploi des moyens de soutien du marché du lait permettant aux

participants, afin que la compétitivité de l'économie laitière à moyen et à long termes soit assurée.

#### Un engagement vigoureux dans les négociations de l'OMC

Les négociations de l'OMC sur l'agriculture recèlent des enjeux majeurs pour l'agriculture, raison pour laquelle l'USP s'est engagée avec détermination dans ce dossier. La Conférence ministérielle de Cancún

du public, des milieux politiques et de l'économie afin de mieux faire comprendre les particularités de l'agriculture et, par ce biais, sa faible marge de manœuvre, ainsi que la nécessité de concession au cours des négociations. L'USP est en contact permanent avec les milieux où se prennent les décisions et elle était présente également à la conférence ministérielle de Cancún. En outre, elle entretient des relations étroites avec les organisations agricoles étrangères, de manière à pouvoir saisir mieux, par delà les frontières, la problématique générale de l'OMC. En second lieu, l'USP s'occupe déjà de la traduction future dans la pratique des actuelles négociations. Elle entend être bien armée pour cette tâche difficile et elle l'entreprend, sans tarder, en coopération étroite avec les organisations professionnelles et les Offices fédéraux. L'objectif est de faire en sorte que les futures obligations dictées par l'OMC puissent être appliquées en faisant le moins possible de «dégâts». Enfin, le groupe de travail Avenir de l'USP esquisse le contour des domaines dans lesquels l'agriculture suisse va devoir relever des défis majeurs, notamment ceux liés à l'OMC.

#### Statistique: des estimations plus rationnelles

C'est à l'aide de la statistique que l'on tente de saisir les évolutions en cours ou qui s'amorcent, de telle manière qu'elles soient perçues clairement et correctement interprétées. Au cours de l'année écoulée, de nombreuses données statistiques mises à jour ont été demandées, et pas seulement dans le cadre du débat parlementaire sur la PA 2007. La division des statistiques les a élaborées, d'une part en coordination avec les offices de la statistique de la Confédération et des cantons et, d'autre part, en utilisant de nombreuses autres sources, notamment dans le secteur du marché, par exemple les récoltes escomptées et effectives, la production agricole commercialisée, l'écoulement et les prix. Aux divers chapitres des surfaces cultivées, de l'état des cultures, des rapports de récolte, des fruits, des fourrages, des prix du gros bétail, des prix de la vente directe, des



La tête d'une délégation de l'agriculture suisse – de gauche à droite Ruth Streit, Hansjörg Walter, Jacques Bourgeois et John Dupraz – s'est présentée devant les médias, le 24 mars 2004, devant le siège de l'OMC à Genève, avant sa rencontre avec Stuart Harbinson. Photo de Ruedi Hagmann, BauernZeitung

producteurs d'obtenir une efficacité maximale pour leurs revenus.

L'économie laitière suisse va se trouver confrontée au cours des prochaines années à des défis considérables. C'est pour cette raison que l'USP s'engage dans le «Groupe d'intervention Lait», une instance qui réunit tous les acteurs les plus importants de l'économie laitière suisse. L'objectif de ce groupe est d'élaborer une stratégie et des mesures soutenues par tous les parti-

a échoué et, au cours des négociations de l'OMC de l'année dernière, aucun résultat vraiment significatif n'a pu être atteint. Cela donne à l'agriculture suisse un peu de répit, mais les négociations se poursuivent et l'USP doit donc continuer à suivre de près les dossiers de l'Organisation mondiale du commerce.

L'USP, dans ses activités sur le thème de l'OMC, suit trois voies principales. Premièrement, elle se livre à un travail de sensibilisation

moutons et chèvres, ce sont au total 7424 questionnaires remplis qui ont été reçus. Pour la première fois 809 réponses, ou environ 11% de l'ensemble, ont été transmises directement par les rapporteurs aux bases de données, via l'internet.

#### Les données mensuelles également en français

Les données élaborées dans le cadre du système de statistiques agricoles englobent notamment les Comptes économiques de l'agriculture (CEA), révisés et harmonisés, l'indice du prix d'achat des moyens de production agricole (EPI) et l'indice des prix à la production des produits agricoles

(IPP). L'IPP a également été révisé dans le Rapport annuel et la base placée à 100 pour mai 2003. Les effets les plus importants de la révision ont été les suivants:

- la production végétale a gagné en importance au détriment de la production animale, notamment les légumes et les fruits (dans ces secteurs, les prix ont pu être maintenus).
- Nouveauté: l'inclusion dans l'indice des produits bio (légumes, fruit) et écologiques (Natura-Beef, œufs de poules en liberté).

Les indices élaborés par la division de la statistique permettent une comparaison permanente de l'évolution des prix dans l'agriculture avec celle du reste de l'économie, avec les prix à la consommation et avec l'évolution des prix dans les pays étrangers. Les «Landwirtschaftlichen Monatszahlen» ont été rendus disponibles sur Internet dès l'édition 2/2003. A 974 reprises jusqu'au 29.1.04, les éditions 2 à 12/2003 ont été téléchargées par le biais de l'internet. Depuis janvier 2004, ces données sont publiées en français sous le titre de «Données mensuelles sur l'agriculture».

## Hommage à René Juri, ancien directeur de l'USP

Le 24 novembre 2003, Monsieur René Juri, ancien directeur de l'USP, s'éteignait à l'âge de 82 ans. Avec lui, l'agriculture suisse a perdu une personnalité importante et hors du commun et l'Union Suisse des Paysans un défenseur acharné de la cause paysanne. René Juri a dirigé l'Union Suisse des Paysans à travers vents et marées pendant près de 30 ans. Le 1<sup>er</sup> février 1958, il avait été élu directeur de l'Union Suisse des Paysans. Ses préoccupations, qui ne faisaient cependant pas l'unanimité, s'étaient dès le début concentrées sur le maintien de la plus grande partie des exploitations agricoles, à une époque où l'on croyait encore fermement à une croissance illimitée et à une augmentation constante de la productivité. Il s'était également penché sur la question de la politique sociale paysanne. Son trilinguisme lui avait permis de saisir et de comprendre les problèmes les plus divers de l'agriculture suisse. Pendant presque 30 ans, les paysans ont bénéficié en sa personne d'un travailleur infatigable et d'un extraordinaire défenseur de leur cause. René Juri a travaillé comme directeur jusqu'à son départ à la retraite, fin juin 1987. En reconnaissance de ses mérites exceptionnels, l'Assem-

blée des délégués lui avait décerné le titre de membre d'honneur de l'Union Suisse des Paysans en novembre de la même année.



blée des délégués lui avait décerné le titre de membre d'honneur de l'Union Suisse des Paysans en novembre de la même année. René Juri était issu d'une famille de paysans de montagne d'Ambri-Piotta, dans les hauts de la Léventine, au Tessin. Son père, fervent partisan d'une amélioration des revenus modestes des paysans de montagne,

avait été peintre à Paris, où René Juri avait vu le jour, le 22 juin 1922. Tout d'abord scolarisé à Paris, il avait ensuite fréquenté l'école d'agriculture de Mezzana, puis suivi une formation et effectué une année scolaire à Rütli BE, avant d'entreprendre des études d'agronomie à l'EPF de Zurich. De 1946 à 1947, il avait travaillé dans l'actuel service Fiduciaire et Estimations de l'USP, avant d'entrer à la Division de l'agriculture du Département fédéral de l'économie publique, où il avait grandement participé au développement du cadastre viticole de 1947 à 1953. En 1953, il était revenu au secrétariat de l'Union Suisse des Paysans, où il avait occupé, jusqu'en 1958, la fonction de responsable adjoint pour les questions internationales et les accords commerciaux, ainsi que pour les relations avec la Suisse romande et le Tessin. En 1958, il avait été élu au poste de directeur.

En la personne de René Juri, l'Union Suisse des Paysans a perdu un défenseur infatigable du monde agricole. Son sens du devoir, sa chaleur humaine et sa loyauté ont fait de lui aussi bien un modèle qu'un véritable ami.

## Rapport annuel de l'Etat-major/Communication

# Relations publiques pour l'agriculture, fonctions de l'état-major pour l'USP

Avec la réorganisation, le Département Communication est devenu l'Etat-major/Communication incluant les divisions Communication, Prises de position, Administration et Informatique. La réunion de tâches communes

ce dernier sujet qui, dans le creux de l'été, a pris une place imprévue. Il a fallu répondre à d'innombrables questions, ce qui est un signe positif même si c'est à l'occasion d'événements qui ne le sont pas. Les médias et le public s'intéressent à l'agriculture et à la situation des familles paysannes.

### Communication de base et campagne d'image

Outre l'actualité quotidienne, il faut disposer des bases d'une bonne réputation dans l'esprit du public. Les slogans de la campagne «GUT, GIBT'S DIE SCHWEIZER BAUERN» et en français «PROCHES DE VOUS. LES PAYSANS SUISSES» y ont contribué. En plus des nouvelles pages publicitaires à la télévision et de la participation à des foires, la campagne d'affiches dans les villes

### 40 prises de position sur des ordonnances et des lois

Au cours de l'exercice écoulé, l'USP a été invitée à participer à près de 40 consultations. Rappelons que la division «Prises de position» est chargée de coordonner l'élaboration des prises de position. Les ordonnances relatives à la PA 2007 ont constitué l'objet le plus important. Parmi les autres thèmes importants sur lesquels nous avons été appelés à nous prononcer, citons les mesures d'allègement du budget de la Confédération, l'assurance maladie, la nouvelle Ordonnance sur la formation professionnelle ou encore le train d'ordonnances sur les produits thérapeutiques.

### Plaque tournante administrative

La division Administration maintient le contact entre le secrétariat et les



Le Conseiller fédéral Kaspar Villiger et sa femme Vera ont apprécié le Brunch du 1er août 2003 sur l'alpage de Cavaglia, au-dessus de Poschiavo. Photo d'Ursina Landolt

au sein d'un état-major a permis de simplifier les démarches et de raccourcir les processus de décision.

### Présence auprès des médias

En 2003, l'USP a publié plus de 70 communiqués de presse, divers autres commentaires et textes de presse; chaque jour ou presque, des réponses ont été fournies à des questions de représentants de divers médias. L'essentiel a été de maintenir une présence au moment opportun avec les messages essentiels et les moyens adaptés de communication – et non pas de fournir la plus grande quantité d'informations. C'est à la division Communication que revient la coordination générale en la matière. Lors de diverses conférences de presse et de rencontres avec les médias, les représentants de l'USP ont fourni les commentaires et les réponses demandés. L'USP, à ces occasions, a pu à maintes reprises s'appuyer sur la collaboration des organisations cantonales ou sectorielles. Les thèmes les plus importants concernés par les informations aux médias ont été les négociations de l'OMC, la politique agricole 2007, les finances fédérales et la sécheresse. C'est principalement



Conférence de presse à Coire, le 20 août 2003, où l'USP a exprimé son opposition au programme d'économie 2003. Fritz Wyss, Jacques Bourgeois, Hansjörg Hassler und Hansjörg Walter (de g. à dr.) devant la presse. Photo de Roland Furrer

et agglomérations, avec les deux sujets «Crêpe» et «Pommes frites», doit être mentionnée. Une fois de plus, le Brunch à la ferme a été un énorme succès puisqu'il y a eu, dans tout le pays, près de 200 000 personnes pour y participer, dont deux conseillers fédéraux.

organes de l'Union et prend en charge divers services centraux. C'est ainsi qu'il organise les séances mensuelles du comité, les réunions trimestrielles de la Chambre d'agriculture, celles de la KOKO/KOL et l'assemblée des délégués. A cela s'ajoutent encore les séances régulières de la direction. Avec la réorganisation, la Centrale ainsi que la Bibliothèque/Documentation ont été rattachées à l'Administration.

## Rapport annuel de la division de l'économie animale

# Les éleveurs de bovins ont obtenu beaucoup

Après d'intensifs travaux de préparation effectués sous la direction de l'USP, six organisations importantes de la production de bétail bovin ont

contrôle du trafic des animaux et des contributions aux frais versées par l'Etat pour l'élimination des produits accessoires de l'abattage. Suite au



Le commissaire à l'agriculture de l'UE, Franz Fischler, en discussion avec Hansjörg Walter lors de l'inauguration de Suisse Tier, à Lucerne, le 26 septembre 2003. Photo de Roland Furrer

fondé l'Association bétail bovin le 9 janvier 2004. Cette plate-forme a pour but de coordonner et de renforcer les intérêts des producteurs de viande de veau et de viande de bœuf. En tant que centre de compétence, elle servira d'interlocuteur auprès des partenaires commerciaux, des autorités et des consommateurs et défendra les intérêts supérieurs des producteurs de viande bovine.

### Les paysans ont réussi à obtenir des avantages à hauteur de CHF 7 mio.

Au cours de négociations difficiles menées avec les transformateurs de viande, il a été possible en 2004 de trouver une solution consensuelle au niveau de la répartition des contributions incitatives destinées au

refus des utilisateurs de laisser la taxe d'élimination à la charge des producteurs, ces derniers ont réalisé un gain supplémentaire net de près de CHF 7 mio. Les activités dans le domaine de la santé animale ont également été nombreuses. Parmi celles-ci figuraient la publication d'une notice relative à la santé des veaux, l'adoption d'un contrat-type pour le suivi de la production de porcs, ainsi que la collaboration et l'influence exercée lors de l'élaboration de l'ordonnance sur les médicaments vétérinaires.

### Réouverture des portes de l'UE aux exportations de bovins suisses

Les longues années d'efforts menés pour obtenir la réouverture des frontières de l'Union Européenne à l'exportation de bovins suisses sur pied

ont été couronnées de succès. L'UE a reconnu en novembre 2003 la valeur des directives suisses en matière de lutte contre l'ESB, rendant ainsi illécites les obstacles au commerce mis en place par chaque Etat de l'UE. Depuis janvier 2004, les bovins suisses peuvent à nouveau être exportés dans toute l'Europe. En 2003, on a donc enregistré 5528 animaux au total. L'engagement en vue d'obtenir l'autorisation d'utiliser des caillebotis de caoutchouc (LOSPA) dans les exploitations d'engraissement du gros bétail a également été une réussite. Grâce à l'autorisation définitive fournie par l'Etat en novembre, les entreprises d'engraissement ont une alternative valable en matière de construction d'étables labellisées. L'assurance qualité Viande Suisse (AQ-VS) continue de s'imposer comme label de qualité pour la production traditionnelle de bétail de boucherie. Depuis le mois d'octobre, Proviande fixe également les prix de la viande bovine en se basant sur l'AQ-VS. A l'Office vétérinaire fédéral, il a été possible d'obtenir que le document officiel d'accompagnement des animaux à onglons soit unifié avec les certificats de divers programmes de label. Le nouveau document unique sera utilisé à par-



Les bovins jouissent de nouveau de la vue sur l'Eiger. Photo de Walter Meier

tir de mars 2004, ce qui permettra de réduire fortement le travail administratif de tous les partenaires.

Rapport annuel de la division de la production végétale

## Engrais de ferme – Biogaz – Energie renouvelable – Importation de pommes de terre – Jus de raisin

### Environnement

La problématique de l'azote et des émissions d'ammoniaque des engrais de ferme a de nouveau fortement occupé la division de la production végétale au cours de l'exercice 2003. Afin de trouver des solutions à ce problème, notamment dans les régions avec une forte densité d'animaux, la division a participé aux activités de divers groupes de travail. Cette question a également fait l'objet de discussions avec les offices fédéraux concernés. En raison du manque de données ou de l'inefficacité des mesures proposées, l'USP a rejeté catégoriquement plusieurs recommandations émanant de cercles spécialisés et des offices fédéraux, telles par exemple la couverture des fosses à purin. Le conditionnement de l'engrais de ferme et son utilisation au plan énergétique pourraient constituer une alternative viable, pour autant que des conditions générales favorables soient mises en place. Outre la réduction des émissions, l'utilisation de cette source d'énergie constituerait un complément bienvenu au revenu agricole traditionnel.

Les discussions politiques ayant trait

à la taxe CO<sub>2</sub> et au «centime climatique» se sont intensifiées. Le projet portant sur les puits de carbone soutenu par l'USP sera d'une importance vitale pour les discussions qui débutent. Les premiers résultats confirment que l'agriculture ne présente qu'une faible activité de puits de carbone sans modification de la production. En revanche, ces résultats montrent également qu'en équivalents-CO<sub>2</sub> l'agriculture atteindra les objectifs fixés dans le protocole de Kyoto. Les résultats définitifs seront présentés durant l'été 2004.

### Energie

En 2003, la division de la production végétale et environnement s'est également penchée sur les produits énergétiques alternatifs. Elle a soutenu l'initiative parlementaire de M. John Dupraz, conseiller national et vice-président de l'USP, qui demande de meilleures conditions générales pour les énergies renouvelables. A ce propos, notons que le biogaz présente toujours un potentiel élevé, notamment en ce qui concerne l'utilisation des engrais de ferme dans les régions avec beaucoup d'animaux. Des rétributions et des contrats justes ainsi

que des modifications au niveau de l'aménagement du territoire constituent néanmoins la condition sine qua non pour mettre à profit ce potentiel. L'initiative parlementaire précitée du conseiller national John Dupraz devrait permettre de créer rapidement les bases nécessaires.

Outre le biogaz, la division continue de soutenir les matières premières renouvelables. Rappelons que l'USP soutient le projet «Ethas+» d'Alco-suisse (bioéthanol). L'élaboration de conditions légales efficaces pour la production de carburants liquides biologiques a été un autre cheval de bataille de la Division production végétale et environnement en 2003. Cette question continuera de nous occuper à l'avenir.

### Production végétale

En production végétale, la division de la production végétale et environnement a soutenu diverses requêtes des organisations sectorielles et des organisations des producteurs. Notons que la plate-forme Production végétale a de nouveau pu enregistrer quelques succès. Citons notamment le fait que les prises de position sur la PA 2007 ont été coordonnées et mises en discussion lors des séances de la plate-forme.

En collaboration avec la filière pommes de terre, notamment avec l'Association suisse des producteurs de pommes de terre, la division a obtenu l'abandon du projet de mise aux enchères des contingents d'importations pour les pommes de terre, projet proposé dans le cadre de la PA 2007. Ce qui signifie le maintien du système actuel qui, rappelons-le, est basé sur la prestation dans le pays. Enfin, en viticulture, l'USP a réussi à convaincre le Conseil fédéral de maintenir les contributions pour la transformation d'une partie du moût en jus de raisin pasteurisé. Cette mesure permet notamment d'alléger le marché du vin blanc.



La division de la production végétale de l'USP a soutenu en 2003 des organisations spécialisées en production végétale. «Champ de blé». Photo de Clemens Selm

Rapport annuel du Département des affaires sociales – formation – services

## Politique sociale, marché du travail, assurances et conseil en assurances

En 2003, le débat sur l'évolution à venir des assurances sociales suisses est resté aussi animé que précédemment. En début d'année, de très nombreuses caisses de pension ont dû reconnaître que leur taux de couverture était insuffisant, exigeant par-là même des mesures de redressement. Les cours de la bourse s'étant améliorés, les caisses de pension et les assurances-vie ont pu stabiliser leur situation. Les grandes tourmentes financières appartenant désormais au passé, le débat sur la prévoyance professionnelle a pu être repris sur une base considérablement plus objective. Ainsi, la récente réduction du taux d'intérêt minimum de 3,25% à 2,25% pour l'année 2004 a fait nettement moins de vagues que l'année dernière. Il ne faut toutefois pas se cacher que la confiance des assurés envers la prévoyance vieillesse est en très nette perte de vitesse. Le net rejet, en votation populaire, de l'initiative-santé indique que dans le domaine de l'assurance maladie, la population ne désire pas de changement majeur, mais entend au contraire que l'inflation des coûts soit endiguée dans le cadre du système actuel.

### Premier pilier: AVS/AI

La 4<sup>e</sup> révision de l'AI, qui affine le barème des rentes et introduit un nou-

veau système de calcul des indemnités journalières, a pu être mise sous toit et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2004. La 11<sup>e</sup> révision de l'AVS a été traitée par les deux conseils. Dans son ensemble, le résultat est satisfaisant, voire bon. Le barème dégressif des cotisations et le taux de cotisation réduit pour les indépendants sont maintenus. Début 2009, l'âge de la retraite des femmes sera aligné sur celui des hommes et fixé à 65 ans. Dorénavant, hommes et femmes pourront anticiper une demi-rente dès 59 ans ou la rente entière dès 62 ans. Les rentes des personnes ayant choisi cette solution seront toutefois réduites à vie. Les rentes de veuve et de veuf seront réduites par étapes de 80% à 60% à partir de 2011, les rentes d'orphelin étant en contrepartie augmentées de 40% à 60%. Les personnes actuellement au bénéfice d'une rente de viduité ou d'orphelin conserveront les droits acquis. Les rentes AVS ne seront plus adaptées à l'évolution des salaires et des prix que tous les trois ans (indice mixte), sauf si le renchérissement ne dépasse pas 4%. L'exemption de cotisation à l'AVS dont bénéficiaient jusqu'ici les rentiers actifs pour un revenu de CHF 1400 par mois est supprimée. Afin de consolider le financement de l'AI, le taux de la TVA sera relevé de

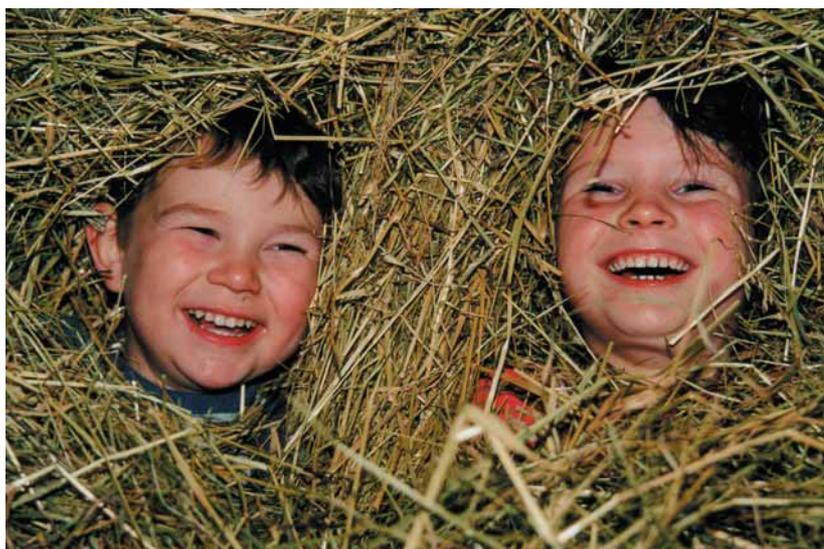
0,8%. Il sera par ailleurs possible de relever la TVA d'un point en faveur de l'AVS si cela s'avère indispensable pour garantir le financement de cette assurance. Le référendum lancé par la gauche contre la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS ayant abouti, le peuple suisse devra non seulement se prononcer en mai 2004 sur l'augmentation du taux de la TVA, mais aussi sur la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS proprement dite.

### Régime des allocations pour perte de gain (APG) et assurance-chômage (AC)

Les Chambres fédérales ont approuvé la révision du régime des APG à une large majorité. Pour autant que le projet franchisse l'obstacle du référendum, il pourrait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Résultats: l'indemnité de base en cas de service militaire sera portée à 80% du revenu soumis à cotisation AVS. Le taux unitaire de l'indemnité des recrues passera de 20% à 25% de l'indemnité journalière maximum (CHF 215). L'assurance-maternité sera introduite. Les mères exerçant une activité lucrative auront droit à une indemnité de maternité de 80% du revenu soumis à cotisation AVS pendant 14 semaines, à condition d'avoir cotisé à l'AVS pendant au moins 5 mois avant la naissance. Il est de l'intérêt des familles paysannes que cette révision puisse être appliquée. L'introduction de la révision de l'AC au 1<sup>er</sup> janvier 2003 s'est déroulée sans incident. Durant l'année écoulée, le nombre de chômeurs a continué d'augmenter, mais le taux de cotisation n'en a pas moins été abaissé de 2,5% à 2,0% au 1<sup>er</sup> janvier 2004; la cotisation sur la part de revenu dépassant CHF 106 800 a quant à elle été supprimée. Il faut espérer que le marché du travail s'améliorera rapidement, de manière à ce qu'il ne soit pas nécessaire de relever de nouveau les taux de cotisation.

### Deuxième pilier et LPP

Le Parlement a mis la dernière main à la révision de la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP). Nous avons obtenu que les indépendants puissent



Les familles paysannes ont intérêt à ce que l'assurance maternité soit créée. «Frimousses dans le foin». Photo de Beat Horugger

continuer à choisir une solution de prévoyance différente de celle des assurés du régime obligatoire (LPP complétée par l'art. 4, al. 3). Ce qui est totalement insatisfaisant par contre, c'est que le seuil à partir duquel les employés doivent être assurés a été abaissé de CHF 25 320 à CHF 18 990 de revenu annuel. Cela provoquera un renchérissement considérable de la prévoyance professionnelle dans les branches à bas salaires sans pour autant améliorer sensiblement le niveau de prévoyance professionnelle des assurés. Un renchérissement considérable de la prévoyance professionnelle résultera en outre de la politique de transparence, appliquée presque à l'excès. Le taux de conversion, actuellement de 7,2%, doit être ramené à 6,8% en l'espace de 10 ans. Il faut cependant craindre que ce taux ne doive être une nouvelle fois réduit dans un avenir assez proche en raison, d'une part, de la réjouissante augmentation de l'espérance de vie et, d'autre part, du faible niveau des taux d'intérêt. La LPP n'ayant pas donné lieu à un référendum, celle-ci entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

**Assurance-maladie et mesures sociales d'accompagnement de la PA 2007**

En mai 2003, le peuple suisse a nettement rejeté l'initiative-santé qui entendait modifier complètement le système de financement de l'assurance-maladie. Par ailleurs, le Parlement, après un débat qui a duré plus de trois ans, a rejeté la révision de la

LAMal lors du vote final, si bien que des réformes pourtant indispensables en vue de l'endiguement des coûts de la santé restent bloquées. L'assurance-maladie devra donc continuer à se débattre avec des coûts en forte progression et les primes ont connu une nouvelle hausse marquée au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Il ne se passe presque pas de semaine sans que soit présentée une nouvelle proposition d'assainissement de l'assurance-maladie, mais ces propositions n'ont que peu de chances d'être approuvées par une majorité. Pour sa part, l'indemnité pour cessation d'exploitation, revendication de longue date de l'USP, n'a malheureusement pas franchi l'obstacle du débat parlementaire sur la PA 2007. De manière générale, les résultats de la PA 2007 en matière de mesures sociales d'accompagnement sont décevants. Les seuls acquis dans ce domaine sont un accès facilité aux aides aux exploitations et l'introduction d'indemnités pour les personnes se recyclant dans un autre métier. Autre point négatif, les améliorations à apporter dans le domaine de l'imposition des bénéfices de liquidation ont subi des retards, alors même qu'elles ne sont pas remises en question.

**Marché du travail, réglementation concernant le personnel étranger et prévention**

Le marché du travail n'a pas enregistré d'amélioration en 2003. Nos autorités continuent à refuser catégoriquement d'accorder à l'agriculture un contin-

gent de travailleurs en provenance des pays candidats à l'UE. Le programme de recrutement de main-d'œuvre en Espagne et au Portugal a dû être abandonné en raison de son insuccès. Le Parlement n'ayant pas terminé ses délibérations, la nouvelle loi sur les étrangers a encore pris du retard. L'USP lutte contre l'intégration dans cette loi d'une disposition stipulant que seule de la main-d'œuvre hautement qualifiée peut être recrutée dans les pays hors UE/AELE.

Dans l'ensemble, la situation du marché du travail agricole s'est un peu détendue. Plusieurs cantons ont modifié leur contrat-type de travail en s'inspirant des recommandations de l'USP, ou sont sur le point de le faire. Les syndicats profitent cependant de toutes les occasions pour dénoncer les conditions de travail régnant dans le secteur agricole et réclament une convention collective de travail pour ce secteur. L'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) abolit le «privilège de responsabilité de l'employeur», ce qui rend plus importante encore la mise en œuvre de la directive CFST (programme pour l'amélioration de la sécurité au travail). Dorénavant, les employés accidentés pourront faire valoir une créance issue d'une responsabilité civile à l'adresse de l'employeur si celui-ci a provoqué l'accident par sa négligence. Il est donc d'autant plus urgent pour l'ensemble des exploitations de mettre en place un plan de prévention, ceci d'autant plus qu'avec la solution de branche agriTOP, l'USP a mis en place un système avantageux. agriTOP est actuellement proposé par le service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA). La caisse-maladie AGRISANO réduit les coûts de la prévention pour ses membres en leur offrant des contributions pour leur participation aux cours. De plus, les membres d'AGRISANO bénéficieront désormais d'une réduction de 10% sur les produits commercialisés par le SPAA.

**Le concept paysan en matière d'assurance**

Le plan d'assurance pour l'agriculture établi par la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse (VSTL) est très avantageux. Combiné avec le service de conseil neutre en assurance, il per-



Les autorités continuent de rejeter catégoriquement l'octroi à l'agriculture d'un contingent de travailleurs étrangers provenant de pays candidats à l'UE. «Récolte d'edelweiss». Photo de Lucia Tornayans

met aux familles paysannes d'établir à des conditions favorables un portefeuille d'assurances de choses et de personnes sans lacunes, ni doublets.

**AGRISANO: un plus de CHF 20 mio.** Après un exercice 2002 juste satisfaisant, l'exercice 2003 de la caisse maladie paysanne s'annonce très réjouissant, si bien que le taux de réserve a pu être sensiblement amélioré. L'augmentation d'environ 8% du nombre d'assurés au 1<sup>er</sup> janvier 2003 a pu être maîtrisé sans problème. En raison des extrapolations réalisées en été 2003, il a fallu augmenter une nouvelle fois assez fortement les primes pour l'année 2004. Celles-ci restent cependant très basses en comparaison avec celles de nos concurrents. Selon une comparaison schématique des primes, l'avantage relatif des affiliés d'AGRISANO par rapport à la moyenne des primes se chiffre annuellement à près de CHF 20 mio. Environ 5000 assurés (non paysans) ont quitté AGRISANO au 1<sup>er</sup> janvier 2004, si bien que celle-ci compte maintenant près de 75 000 assurés.

#### Fondation de prévoyance (VSTL) et Fondation de la caisse de pensions de l'agriculture suisse

Le deuxième pilier facultatif de la VSTL permet aux familles paysannes de s'assurer à des conditions

modulables au gré de leurs besoins spécifiques et très favorables dans les domaines vieillesse, décès, invalidité. Ce système permet d'utiliser au mieux les possibilités d'abaisser légalement le revenu imposable en investissant dans la prévoyance professionnelle facultative. En raison de différends avec l'Office fédéral des assurances sociales et avec l'administration fédérale des contributions, nous avons dû cesser d'accepter de nouveaux membres dans notre organisme de prévoyance depuis mars 2002. Nous ne sommes pas encore parvenus à trouver un accord avec les autorités afin de régler les problèmes en suspens, alors même qu'un nouvel al. 3, ajouté à l'article 4 lors de la révision de la LPP, a clarifié la situation. Il y est en effet spécifié que les travailleurs indépendants ont la possibilité de s'assurer selon un système différent de celui s'appliquant obligatoirement aux salariés. L'opposition émane en premier lieu de l'Office fédéral des assurances sociales, qui invoque le fait que la révision de la LPP n'entrera en vigueur qu'en 2005. Mais c'est là une attitude chicanière, d'autant plus qu'en ce début d'année 2004, la Commission fédérale de la prévoyance professionnelle a déclaré l'arrêté par lequel l'OFAS s'oppose à la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse sans objet; il devrait donc être possible, en 2004, d'offrir

aux familles paysannes une solution d'avenir pour assurer leur prévoyance professionnelle, répondant aux exigences de la LPP révisée.

#### Assurance et conseil neutre en assurance

Pour l'employeur comme pour l'employé, l'assurance globale est un excellent moyen d'organiser de manière avantageuse l'assurance prescrite par le contrat de travail et par la loi, avec couverture complète. Près de 8500 exploitations occupant environ 14 500 employés ont contracté une telle assurance globale. Du fait de la libéralisation du secteur des assurances, il devient toujours plus difficile pour les personnes non initiées de comparer entre elles les conditions d'assurance et d'établir un portefeuille d'assurances ne présentant ni doublets, ni lacunes. C'est ici qu'intervient le conseil neutre en assurance pour l'agriculture. Nous appelons donc les familles paysannes à prendre contact avec les services cantonaux de conseil neutre en assurance avant de souscrire des contrats d'assurance et d'épargne de quelque nature que ce soit.

## Les services de conseil neutre en assurance

<b>BE</b>	031 938 22 22	LOBAG Management AG, Forelstrasse 1	3072 Ostermundigen	
	031 910 51 29	Agro-Treuhand Rütli AG	3052 Zollikofen	
	031 720 12 40	Agro-Treuhand Schwand	3110 Münsingen	
	034 409 37 50	Agro-Treuhand Bäregg	3552 Bärau	
	062 916 01 05	Agro-Treuhand Waldhof	4900 Langenthal	
	032 312 91 51	Agro-Treuhand Seeland, Geschäftsleitung, Herrenhalde 80	3232 Ins	
	033 650 84 84	Agro-Treuhand Berner Oberland	3702 Hondrich	
	032 482 61 40	Fiduciaire SEGECA, Beau-site 9	2732 Loveresse	
	<b>BL</b>	061 763 70 70	AGRISANO Bauernverband beider Basel, Dorfstrasse 8	4222 Zwingen
		<b>FR</b>	026 467 30 00	BV Freiburger Landwirtschaftskammer, Route de Chantemerle 41
026 305 58 16	Institut agricole, Route de Grangeneuve 31, Peter Linder		1725 Posieux	
<b>JU</b>	032 426 83 01		Nouvelle Chambre jurassienne d'agriculture, case postale 140	2853 Courfaivre
	<b>NE</b>		032 854 05 90	Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture CNAV, Route de l'Aurore 4
<b>TI</b>			091 851 90 91	Unione Contadini Ticinesi, Via Gorelle, casella postale 447
	<b>VD</b>		084 884 88 28	Prométerre, Avenue du Casino 13
021 614 24 24			Prométerre, Avenue des Jordils 1	1006 Lausanne
<b>VS</b>	027 345 40 10		Chambre valaisanne, case postale 96, Châteauneuf	1964 Conthey
	027 948 08 22		Betriebsberatung am Landwirtschaftszentrum Visp, Postfach 368	3930 Visp
	027 945 15 71		Oberwalliser Landwirtschaftskammer (OLK), Landwirtschaftszentrum	3930 Visp
<b>CH</b>	056 462 51 33	Vorsorgestiftung der schweizerischen Landwirtschaft, Laurstrasse 10	5201 Brugg AG 1	

## Rapport annuel de la division de la formation

# La formation professionnelle agricole en 2003

La division Formation est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003 partie intégrante du Département des affaires sociales, de la formation et des services (DASFS) dirigé par Fritz Schober. Ses activités sont réparties comme suit:

- Formation de base (niveau secondaire 2)
- Perfectionnement professionnel (niveau tertiaire)
- Formation des adultes (niveau quaternaire)

Par ailleurs, le traitement de toutes les questions relatives à la formation relève du Département. Les tâches sont menées de concert avec les fournisseurs de formation des cantons alémaniques. La collaboration étroite est illustrée par la composition de deux commissions dans lesquelles les affaires importantes sont préparées et traitées:

→ la Commission de la formation (présidence: W. Wyss, maître d'apprentissage, canton de Berne)

→ la Commission des examens professionnels et des examens de maîtrise (présidence: P. Küchler, directeur, Plantahof)

En Suisse romande, les tâches de formation sont de la responsabilité d'AGORA.

### Nécessaire harmonisation de la formation de base

Répondre aux demandes de renseignement des associations agricoles cantonales, des commissions de formation et des Ecoles d'agriculture est une activité importante, outre les tâches habituelles. Il s'agit notamment de préparer l'introduction de la nouvelle loi sur la formation professionnelle. Il est apparu que certaines divergences subsistaient entre Suisse alémanique et Suisse romande, malgré un accord sur de nombreux points. Une harmonisation doit être encore trouvée sur les objectifs de la formation, sa durée et son étendue (nombre de leçons à suivre). Sans une position uniforme

dans tout le pays sur les questions essentielles, nous ne pouvons pas entrer avec la profession d'agriculteur dans le programme de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), prévu pour 2005.

### La formation professionnelle est largement suivie

Le système de formation modulaire est largement utilisé, tant pour la formation professionnelle que pour la formation continue. Au total, pour la période 2002/2003, ce sont 219 candidats et candidates (144 en Suisse alémanique et 75 en Suisse romande) qui ont passé avec succès leur examen professionnel et ont obtenu leur brevet fédéral. Ils ont ainsi rempli les conditions préalables pour suivre la voie menant à un examen de maîtrise. En 2003, ce sont également 208 jeunes maîtres-agriculteurs (191 en Suisse alémanique, dont une femme, et 17 en Suisse romande) qui ont achevé avec succès la deuxième étape de leur formation professionnelle. Les programmes de formation au niveau professionnel et de maîtrise comprennent-ils tous les éléments nécessaires? Cette question a été discutée et les réponses trouvées vont certainement conduire à des modifications de contenu. Des adaptations sont de toute manière indispensables en raison de la nouvelle loi sur la formation professionnelle. L'évaluation des réponses obtenue lors d'une enquête menée auprès des personnes directement concernées au cours des deux dernières années nous apportera des indications précieuses.

### ARC, une formation continue pour les chefs d'exploitation

Le programme de formation continue ARC a pu démarrer avec sa phase d'introduction (cinq groupes). Le projet a exactement le caractère d'une campagne d'une durée de six ans. Il ne s'agit pas de créer de nouvelles structures mais bien de rassembler des forces et de susciter des synergies à partir de ce qui existe. Les travaux de développement sont menés en étroite collaboration avec centres cantonaux de formation et les services de vulgarisation agricole.



Avec l'introduction de la nouvelle loi sur la formation professionnelle, des réformes s'imposent dans le domaine des examens professionnels et des examens de maîtrise pour agriculteurs. Photo de Jürg Guggisberg

## Rapport annuel de la division AGROIMPULS

## Une offre élargie de prestations

Dans le domaine de la main d'œuvre et de la réglementation des étrangers, 2003 sans avoir été calme, s'est avérée moins agitée que les précédentes. Le nombre des placements de stagiaires est resté au même niveau qu'au cours des deux années précédentes. Nous avons pu, en 2003, élargir notre offre de services dans plusieurs domaines. Nous avons notamment organisé un voyage au Brésil pour des familles d'accueil de stagiaires et, dans trois écoles d'agriculture, nous avons organisé des rencontres lors desquelles nous avons discuté avec des agriculteurs et des agricultrices de la problématique des stagiaires; nous avons pu, en même temps, mettre en relief des points importants du droit du travail. Nous avons mis sur pied un voyage de cinq jours pour l'Union des paysannes suisses, voyage qui a été un succès. Les contacts avec les paysans et paysannes sont importants pour notre travail. Ils nous permettent de savoir quels problèmes les exploitations doivent affronter et nous incitent à améliorer notre offre de services.

### Les stagiaires suisses attirés par la Nouvelle-Zélande

Contrairement à ce qui s'était passé au cours des dernières années, le nombre des stagiaires d'Europe de l'Est dont nous nous sommes occupés n'a pas augmenté. La plupart des stagiaires viennent pour trois ou quatre mois en Suisse. Tous ont la possibilité de prendre part à un voyage de deux jours que nous organisons pour eux. En juin, nous sommes allés en Suisse centrale; en août, nous avons visité la Suisse orientale et, en septembre, le Tessin. Les stagiaires des pays de l'ex-Union soviétique ont dû prendre part à un séminaire de deux jours et ce sont près de 800 stagiaires qui y ont participé. Nous avons par ailleurs organisé divers autres programmes d'une plus longue durée pour les stagiaires. Chaque année, ce sont une quinzaine de stagiaires qui viennent du Japon en Suisse pour un an et, en avril, arrivent une soixantaine de Brésiliens pour une durée de 18 mois. Chaque année, en avril et en août, quelque 50 stagiaires des pays d'Europe de l'Est viennent pour 18 mois dans l'agriculture con-

ventionnelle et, en juin, soixante arrivent spécialement pour les cultures maraîchères. Tous les stagiaires qui arrivent en Suisse pour un séjour de plus d'une année doivent suivre un programme obligatoire de perfectionnement. Au total, nous avons organisé 22 semaines de cours dans le cadre des Ecoles d'agriculture de Salez, Hohenrain, Anet, Schüpheim et Zollikofen. D'autres séminaires dans le domaine de l'économie domestique ont été organisés à l'école Liebegg de Gränichen et à l'Ecole ménagère de Schiers. Le nombre des Suisses qui ont pu être placés à l'étranger a de nouveau sensiblement augmenté. Les destinations les plus prisées continuent d'être l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Notre «séjour à la ferme» en Nouvelle-Zélande, d'une durée d'un à trois mois, pour lequel il n'y a pas d'exigences particulières en matière de formation et d'âge et qui est ouvert également aux couples, attire de plus en plus de monde. Nous avons, en 2003, réalisé une nouvelle brochure.

### Moins de main d'œuvre portugaise

Tout comme au cours des deux dernières années, nous avons offert un service de recrutement de main d'œuvre au Portugal et en Espagne. Les mauvaises expériences faites au cours des années passées avec le Bureau Sieber au Portugal et en Espagne n'ont pas fait une bonne réclame, de sorte que moins d'agriculteurs que les années précédentes ont fait usage de cette offre. Le Bureau Sieber, malgré la faible demande, a eu de la peine à trouver les personnes demandées et a finalement rompu le contrat de collaboration pour la fin de l'année. Alors même que de la main d'œuvre n'a pas pu être trouvée au Portugal et en Espagne malgré la publicité faite, il est dommage que l'IMES (Bureau fédéral de l'immigration, de l'intégration et de l'émigration), malgré les promesses, n'ait pas réagi dans le sens d'une ouverture vers l'Europe de l'Est et qu'il n'y ait pas encore de possibilité d'engager de la main d'œuvre dans les pays concernés.

### Stagiaires suisses à l'étranger

4 à 18 mois	2001	2002	2003
Europe	35	22	36
Etats-Unis	25	24	19
Canada	19	34	18
Australie, Nouvelle-Zélande	45	47	51
Afrique du Sud	1	0	1
Japon	0	1	1
«Séjour à la ferme» en Nouvelle-Zélande	5	10	19
<b>Total</b>	<b>130</b>	<b>138</b>	<b>145</b>

### Stagiaires étrangers en Suisse

4 à 18 mois	2001	2002	2003
Europe de l'Ouest	25	17	12
Europe de l'Est	1 943	2 127	2 093
Canada/Australie/Nouvelle-Zélande/Divers	6	6	3
Japon	19	17	11
Brésil	50	65	62
<b>Total</b>	<b>2 043</b>	<b>2 232</b>	<b>2 181</b>

### Cours «Le paysan comme employeur»

Agroimpuls a organisé également à deux reprises en 2003 le cours d'un jour «Le paysan comme employeur». Ce cours fournit des informations générales sur toutes les questions utiles relevant des assurances sociales, du droit du travail selon le Code des obligations, du contrat de travail, du contrat collectif de travail, de la législation sur les étrangers, des dispositions en cas de conflit, de la problématique du travail au noir, etc. Les participants aux cours doivent, à son issue, être en mesure de gérer sans difficulté l'engagement d'employés.

### Le «Marché paysan» comble une lacune

La croissance permanente dans ce secteur est évidente. Sous le nom de «Marché paysan» nous offrons du matériel d'emballage pour la vente directe. L'offre s'étend des boîtes pour les œufs à divers emballages, cornets, verres et autocollants. Tout notre matériel d'emballage est décoré avec le logo «Producteur Contact Fraîcheur» accompagné du slogan «Proches de vous. Les paysans suisses». Nous nous efforçons d'offrir un assortiment optimal pour la vente directe.

### Vente directe par Internet pour CHF 50 par an

Le site internet «www.bauernbieten.ch», par lequel les paysans peuvent présenter de manière simple leurs prestations et leurs produits pour CHF 50 par an, se fait connaître des consommateurs et le nombre des visiteurs quotidiens est réjouissant. Nous avons commencé en 2003 à travailler plus étroitement avec le site «www.agriculture.ch» («www.landwirtschaft.ch»). Ce site sert de base à la campagne «Proche de vous. Les paysans suisses». Nous entendons, cette année, mettre sur pied un site encore plus efficace. «www.agriculture.ch» («www.landwirtschaft.ch») doit devenir la page d'accueil de l'agriculture, qu'il s'agisse d'informations, de produits ou de services. La collaboration avec la campagne de base rend cet objectif réaliste et elle en vaut donc la peine.



Photo de moissons en Australie. Les jeunes ont besoin de faire un stage pratique de plusieurs mois à l'étranger pour découvrir d'autres dimensions. Photo de Jacques Frioud

## Rapport annuel de la division fiduciaire et estimations

# Une nouvelle réglementation de l'aménagement du territoire est nécessaire

Depuis de nombreuses années, la division fiduciaire et estimations de l'Union Suisse des Paysans soutient les familles paysannes. En ce moment où les exploitations paysannes se préparent à affronter un nouveau processus placé sous le signe de «moins d'Etat et plus de marché», elles ont d'autant plus besoin d'être soutenues. Les prix à la production dans le secteur agricole baissent. On fait de plus en plus passer les risques de l'acheteur sur l'agriculteur. L'ensemble du contexte économique est sens dessus dessous. Des réflexions économiques dures et appliquées avec une main de fer s'imposent afin d'assurer avec de faibles marges la survie de la famille et de l'exploitation paysannes. Il faudrait un véritable miracle, mais il ne faut pas trop y compter, car des mesures sont nécessaires.

Analysons tout d'abord les principaux objectifs de la famille paysanne, et réfléchissons également à la manière d'introduire le processus de changement. Les exploitations sont-elles véritablement prêtes pour ce changement? Jusqu'où doit aller la restructuration des entreprises paysannes? Lorsque ces questions auront trouvé une réponse, il faudra prendre des décisions et les appliquer de manière résolue.

### Des décisions dures en économie d'entreprise s'imposent

Celui qui veut améliorer sa qualité de vie et obtenir un résultat financier doit s'en tenir aux six commandements suivants:

- Veiller à équilibrer la charge de travail et le personnel.
- Une stratégie de demi-mesures ne mène à rien.

- Augmenter le chiffre d'affaires vaut mieux qu'augmenter les bénéfices.

- Se spécialiser ou produire extensif;
- Abolir les préjugés.

- Pour obtenir un revenu accessoire, pratiquer une production extensive.

Ces points montrent qu'une stratégie claire et objective, appliquée de manière résolue, est nécessaire pour la planification. Une fois que la décision est prise, on ne doit plus perdre l'objectif de vue. Il faut éviter à tout prix de se laisser détourner du but par des pensées du genre: «Tout ne se monnaie pas.» Si le revenu ne suffit plus pour faire vivre la famille, la motivation tombe. La division fiduciaire et estimations de l'Union Suisse des Paysans est là pour vous soutenir, de manière compétente, lorsqu'il s'agit de ce genre de décisions!

### Nouvelle réglementation de l'aménagement du territoire est nécessaire

Aménagement du territoire: une nouvelle réglementation doit être élaborée rapidement. Les dispositions actuelles ne sont plus adaptées aux changements en cours, ce que montrent également diverses propositions faites au niveau fédéral. Une enquête menée auprès de toutes les organisations paysannes cantonales met le doigt sur les problèmes et seules de nouvelles conceptions peuvent nous sortir de l'ornière. Législation fiscale: il s'impose que, dans le cadre de la réforme II de la fiscalité des entreprises, de régler enfin les problèmes liés aux gains de liquidation. Cet obstacle à l'évolution structurelle doit être levé.

Formes d'exploitation: sur la base de nombreux renseignements, un groupe de travail de l'USP est arrivé à la conclusion que l'exploitation individuelle reste, aujourd'hui comme hier, la forme d'exploitation optimale. C'est toutefois dans le domaine de la participation de l'épouse que davantage de transparence doit être créée. Révision du guide pour l'évaluation de la valeur de rendement agricole: l'an dernier, les travaux de révision ont été achevés. En moyenne, le niveau de la valeur se maintient mais on note des écarts pour certaines exploitations. Les mises en œuvre doivent encore être suivies, en particulier en ce qui concerne la fiscalité de la valeur locative.

### Gestion des exploitations avec AGRO-TWIN et AGRO-TECH

AGRO-TWIN: la mise au net de la comptabilité d'exploitation se poursuit et c'est en 2003 que des données comptables ont été transmises pour la première fois à la Centrale de dépeillement (FAT) avec le nouveau système comptable et selon le nouveau catalogue de relevés.

Le module technique AGRO-TECH pour les relevés est maintenant d'un emploi courant et les ponts sont assurés vers la comptabilité et la Banque de données sur le trafic des animaux (BDTA). AGRO-TWIN et AGRO-TECH représentent pour les paysans des logiciels modernes de gestion de leur exploitation.

## Rapport annuel de l'Office de constructions agricoles

# Les bureaux d'architecture OCA font preuve de souplesse

Dans le secteur agricole et dans celui de l'artisanat, la demande de conseils et de travaux de planification varie fortement d'une région à l'autre de la Suisse. De nombreux agriculteurs, faute d'une vision suffisante de l'avenir économique, ont décidé de repousser des investissements dans le secteur de la construction de ruraux. Toutefois, durant cette même période, des projets de construction de bâtiments ou de fermes destinés à un plus grand nombre d'animaux ont

été réalisés, ce qui aurait été impensable il y a quelques années encore. Les reconversions et la constitution de communautés se traduisent par l'apparition de nouveaux besoins, demandant de nouvelles solutions. Les solutions standard, telles qu'elles étaient offertes par le passé, ne permettent pas la réalisation de constructions adaptées aux besoins modernes. Ce qui explique la grande diversité des tâches à accomplir dans ce secteur. Dans ces circonstances,

les bureaux régionaux d'architecture OCA ont pu faire valoir leurs atouts: un riche savoir-faire, une longue expérience et beaucoup de souplesse en matière de planification. Les bureaux d'architecture OCA sont en mesure de résoudre tous vos problèmes de construction!

### Les objectifs des OCA sont les suivants:

- Services de haute qualité, adaptés aux besoins du client, à des prix avantageux.
- Conseils et planification sur mesure.
- Proximité du client, information claire et de qualité du maître de l'ouvrage.
- Contrôle des coûts adéquats et surveillance des mandats.



Voici deux exemples de bâtiments d'habitation. La demande d'amélioration des conditions de logement en zone rurale reste importante, en particulier dans les régions de montagne. Avec les maisons de type Minergie et des constructions écologiquement bien pensées, l'OCA prouve qu'il est capable d'apporter des solutions durables en matière de construction.

Grâce à leur longue expérience, les bureaux d'architecture de l'OCA trouvent des solutions à tous vos problèmes de construction. Profitez-en et appelez-nous.

Offices de constructions agricoles OCA de l'Union Suisse des Paysans

LBA Geschäftsleitung	Laurstrasse 10	5201 Brugg	Tél. 056 462 53 71	Fax 056 462 53 23 e-mail: gl@lba.ch
LBA Meikirch	Brünnmatt 2	3045 Meikirch	Tél. 031 829 31 31	Fax 031 829 14 91 e-mail: meikirch@lba.ch
LBA Visp	Talstrasse 3	3930 Visp	Tél. 027 945 15 91	Fax 027 945 15 92 e-mail: visp@lba.ch



Exemple d'étables et de ruraux à Klöntal GL. L'OCA offre un système de construction modulaire, qui peut être adapté à l'évolution des besoins en cas de reconversion de l'exploitation.



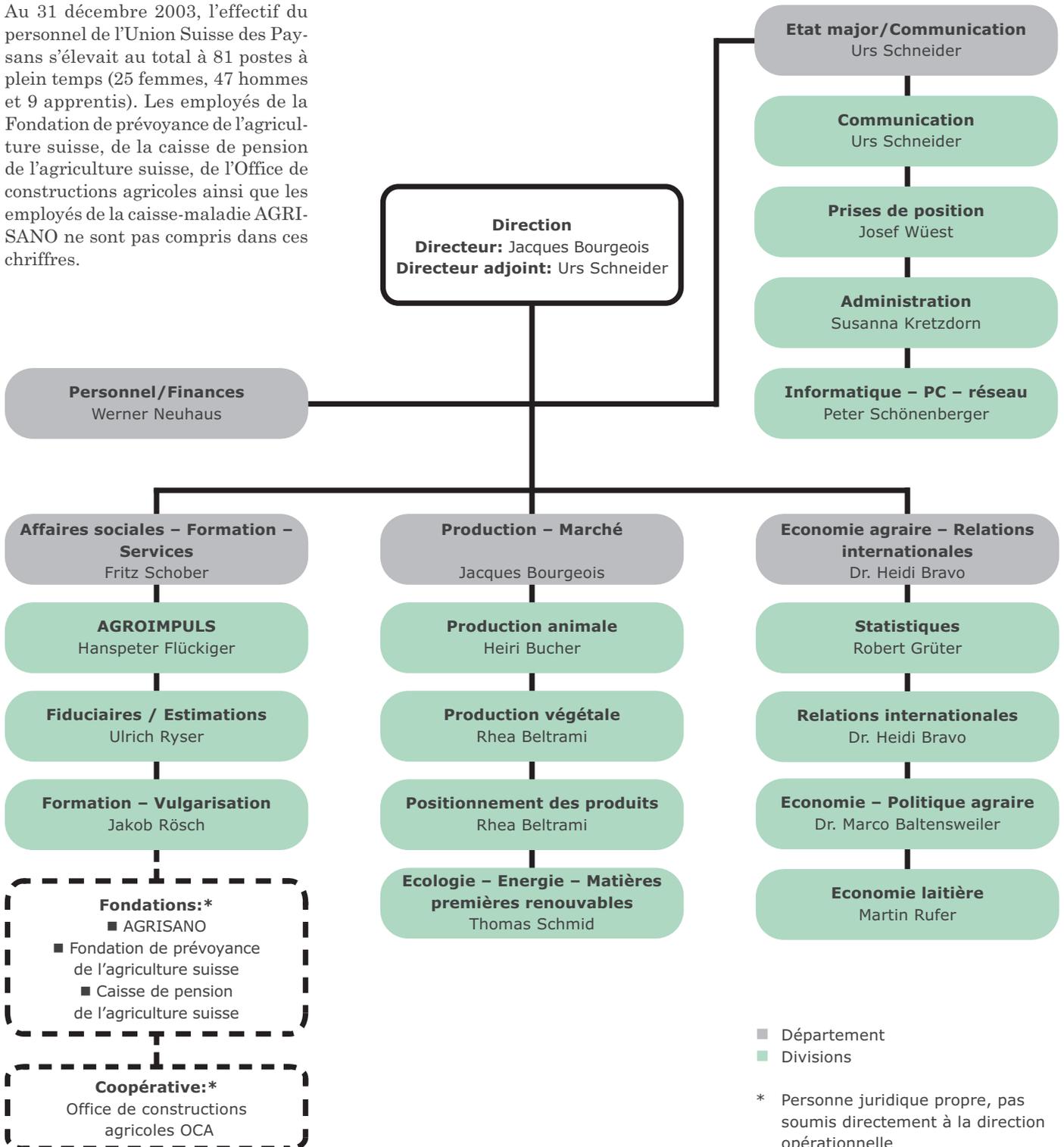
L'OCA a réalisé le Centre Energie-bois du Nord-ouest de la Suisse, dont le volume bâti s'élève à 31 500 m<sup>3</sup>. Des chablis de Lothar ont servis à la construction du gros-œuvre, des plafonds, du toit, des façades et à l'aménagement intérieur. Le toit couvert de végétation protège contre la chaleur et sert de réserve d'eau de pluie. Le bâtiment est chauffé à l'aide de plaquettes de bois.



Inaugurée en septembre 2003, la Vianco Arena Brunegg, qui sert de plateforme pour des manifestations relatives au bétail, a reçu un prix décerné par le canton d'Argovie. La halle des ventes aux enchères occupe une surface au sol de 2000 m<sup>2</sup>, l'étable à stabulation libre de 1500 m<sup>2</sup> et celle à stabulation entravée de 800 m<sup>2</sup>.

## Secrétariat de l'Union Suisse des Paysans USP

Au 31 décembre 2003, l'effectif du personnel de l'Union Suisse des Paysans s'élevait au total à 81 postes à plein temps (25 femmes, 47 hommes et 9 apprentis). Les employés de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse, de la caisse de pension de l'agriculture suisse, de l'Office de constructions agricoles ainsi que les employés de la caisse-maladie AGRISANO ne sont pas compris dans ces chiffres.



## Organisations faïtières cantonales (25)

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <b>AG</b> Bauernverband Aargau (BVA),<br>5201 Brugg  | <b>GR</b> Bündner Bauernverband,<br>7001 Chur   | <b>SZ</b> Bauernvereinigung des Kantons<br>Schwyz, 6440 Brunnen           |
| <b>AI</b> Bauernverband Appenzell AI,<br>9050 Appenzell  | <b>JU</b> Nouvelle chambre jurassienne<br>d'agriculture, 2853 Courfaivre              | <b>TG</b> Thurgauer Bauernverband,<br>8570 Weinfelden                     |
| <b>AR</b> Kantonaler Landwirtschaftlicher<br>Verein von Appenzell AR,<br>9104 Waldstatt                  | <b>LU</b> Luzerner Bäuerinnen- und<br>Bauernverband, 6210 Sursee                      | <b>TI</b> Unione contadini ticinesi,<br>6592 S. Antonino                  |
| <b>BE</b> Landw. Organisation Bern und<br>angrenzende Gebiete (LOBAG),<br>3072 Ostermundigen             | <b>NE</b> Chambre neuchâteloise d'agricul-<br>ture et de viticulture,<br>2053 Cernier | <b>UR</b> Bauernsekretariat Uri/Nidwalden,<br>6374 Buochs                 |
| <b>BS/BL</b> Bauernverband beider Basel,<br>4222 Zwingen   | <b>NW</b> Bauernsekretariat Uri/Nidwalden,<br>6374 Buochs                             | <b>VD</b> Prométerre, 1000 Lausanne 6                                     |
| <b>FR</b> Freiburger Bauernverband,<br>1701 Fribourg<br>Union des paysans fribourgeois,<br>1701 Fribourg | <b>OW</b> Bauernverband Obwalden,<br>6062 Wilen                                       | <b>VS</b> Chambre valaisanne d'agricul-<br>ture, 1964 Châteauneuf-Conthey |
| <b>GE</b> AgriGenève, 1217 Meyrin  | <b>SG</b> St. Gallischer Bauernverband,<br>9230 Flawil                                | <b>ZG</b> Zuger Bauernverband,<br>6330 Cham                               |
| <b>GL</b> Glarner Bauernverband,<br>8750 Glarus  | <b>SH</b> Schaffhauser Bauernverband,<br>8455 Rüdlingen                               | <b>ZH</b> Zürcher Bauernverband,<br>8001 Zürich                           |
|  | <b>SO</b> Solothurnischer Bauernverband,<br>4503 Solothurn                            |   |

## Organisations agricoles professionnelles Production animale (22)

- |  |   |  |
|--|---|--|
| ■ Producteurs suisses de lait,<br>3000 Bern 6  | ■ Association des aviculteurs suisses,<br>4950 Huttwil          | ■ Swiss Beef Freiburg,<br>1693 Orsonnens   |
| ■ Communauté de travail des éle-<br>veurs de bovins suisses,<br>3000 Bern 14           | ■ Fédération suisse d'élevage chevalin,<br>1580 Avenches        | ■ Fédération suisse des engraisseurs<br>de veaux (SKMV), 3001 Bern                                   |
| ■ Fédération suisse d'élevage de la<br>race brune, 6300 Zug                            | ■ Association suisse des pêcheurs<br>professionnels, 5201 Brugg | ■ Association suisse des détenteurs<br>de vaches nourrices et de vaches<br>mères (ASVNM), 5201 Brugg |
| ■ Fédération suisse d'élevage de la<br>tachetée rouge, 3052 Zollikofen                 | ■ Fédération des sociétés suisse<br>d'apiculture, 3700 Spiez    | ■ Fédération suisse d'élevage ovin<br>(FSEO), 3360 Herzogenbuchsee                                   |
| ■ Fédération suisse d'élevage de la<br>race Holstein, 1725 Posieux                     | ■ Suisseporcs, 6204 Sempach                                     | ■ Fédération suisse d'élevage caprin<br>(FSEC), 3000 Bern 14   |
| ■ Fédération suisse d'élevage de la<br>race du Simmental, type des Alpes,<br>3001 Bern | ■ Swiss Beef Region Ost,<br>8546 Gundetswil                     | ■ Association suisse des éleveurs de<br>cervidés, 8315 Lindau  |
| ■ GalloSuisse, 8049 Zürich   | ■ Swiss Beef Mittelland,<br>4856 Glashütten                     | ■ Fédération suisse pour l'insémina-<br>tion artificielle, 3052 Zollikofen                           |
|  | ■ Swiss Beef Romandie,<br>1510 Moudon                           |  |

## Organisations agricoles professionnelles Production végétale (17)

- Association suisse des séchoirs, 6248 Alberswil
- Fruit Union suisse, 6300 Zug
- Groupement vaudois des vignerons-tâcherons, 1096 Cully
- Vereinigung der selbsteinkellernen Weinbauern, 1098 Epresses
- Fédération suisse des vigneron, 3000 Bern 14
- Schweizerischer Saatgutproduzentenverband, Swisssem, 1567 Delley
- Association suisse des horticulteurs, 8029 Zürich
- Association des horticulteurs de la Suisse romande, 1110 Morges
- Association des pépiniéristes suisses, 5210 Windisch
- Union maraîchère suisse, 3001 Bern
- Fédération suisse des betteraviers, 3232 Ins
- Union suisse des producteurs de pommes de terre, 3036 Detlingen
- SwissTabac, 1725 Posieux
- Association suisse pour l'ensilage, 3047 Bremgarten
- Association suisse des producteurs de céréales, 3011 Bern
- Schweizerische Interessengemeinschaft Bio-Rohstoffe, 4466 Ormalingen
- Association suisse d'économie forestière, 4501 Soleure

## Fédération des coopératives agricoles (5)

- fenaco, Siège principale, 3001 Bern
- Landw. Genossenschaftsverband Schaffhausen, 8207 Schaffhausen
- LV-St. Gallen, 9001 St. Gallen
- Agricola Ticinese SA, 6500 Bellinzona
- Union romande de moulins agricoles, 1001 Lausanne

## Autres sections (16)

- Association des groupements et organisations romands de l'agriculture, 1000 Lausanne
- Groupement suisse pour les régions de montagne, 3001 Bern
- Société suisse d'économie alpestre, 3011 Bern
- Union des paysannes suisse, 5201 Brugg
- Association suisse des fermiers, 6418 Rothenthurm
- Association suisse des employés agricoles, 6247 Schötz
- Association des jeunesses rurales suisses, 8315 Lindau
- Association suisse des sociétés d'anciens élèves des écoles d'agriculture et des écoles ménagères rurales, 1937 Orsières
- Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, 5223 Riniken
- Zentralschweizer Bauernbund, 6440 Brunnen
- Landwirtschaftliche Bürgschaftsgenossenschaft Baselland, 4450 Sissach
- Verein landwirtschaftlicher Grundeigentümer der Zentralschweiz, 6030 Ebikon
- BioSuisse, 4053 Bâle
- Association suisse des paysans et paysannes pratiquant la production intégrée, 3052 Zollikofen
- Chambre d'agriculture du Jura bernois, 2616 Renan
- Verein Ferien auf dem Bauernhof, 8595 Altnau

## Le comité de l'USP en 2003

**Voici comment se composait l'organe directeur de l'USP à la fin 2003:**

### Président d'honneurs/membres d'honneurs

- Gerber Peter, Dipl. Ing. Agr. ETH, a. Ständerat, 3270 Aarberg
- Sandoz Marcel, Ing. Agr. EPFZ, Conseiller national, 1110 Morges
- Savary Jean, agriculteur, a. Conseiller national, Grand Clos, 1625 Sâles
- Ehrler Melchior, lic. iur., lic. phil., Nationalrat, 5210 Windisch

### Président

- Walter Hansjörg, Landwirt, Nationalrat, 9545 Wängi

### Vice-présidents

- Dupraz John, agriculteur, Conseiller national, 1286 Soral
- Dissler Josef, Landwirt, Président LBV, 6110 Wolhusen

### Autres membres du comité

- Ambauen Martin, Président BV NW, 6375 Beckenried
- Bossi Emilio, Ing. Agr. HTL, 6776 Ambri
- Broccard Christian, agriculteur, 3971 Ollon
- Fasel Josef, Président Bauernverband FR, 1715 Alterswil
- Glur Walter, Président Swiss Beef Mittelland, Nationalrat, 4856 Glashütten
- Hassler Hansjörg, Président Bündner Bauernverband, 7433 Donat
- Koller Lorenz, Landeshauptmann, 9050 Appenzell
- Kühne Josef, Président SMP, 8717 Benken
- Landolt Ernst, Sekretär Bauernverband SH, 8455 Rüdlingen

- Marschall Lienhard, Président fenaco, 3176 Neuenegg
- Müller Walter, Président BV SG, Nationalrat, 9478 Azmoos
- Nicod Bernard, agriculteur, 1523 Granges-près-Marnand
- Niklaus Ueli, Landwirt, 8564 Engwilen
- Oehrli Fritz Abraham, Bergbauer, Nationalrat, 3623 Teufenthal
- Schenker Franz Xaver, Président BV SO, 4658 Däniken
- Staub Hans, Président Zürcher Bauernverband, 8820 Wädenswil
- Stauffer Roger, Président CNAV, 2058 Le Pâquier
- Streit Ruth, Présidente SLFV, 1170 Aubonne

## Activité du comité en 2003

**Dans ses 10 séances ordinaires, le comité a traité les points forts suivants:**

- préparation des séances de la Chambre d'agriculture et de l'Assemblée des délégués
- planification des activités 2003
- travaux des groupes de travail interne à l'USP
- politique agricole 2007
- OMC
- rapport de situation 2003 de l'USP
- adoption des prises de position

Hormis les mots d'ordre concernant les élections et les votations fédérales, le comité a traité les affaires citées ci-après:

### Janvier

Durant ses 2 jours de séances à Brougg, le comité a adopté le budget 2003 à l'attention de la Chambre d'agriculture. Pour la séance suivante, la direction reçoit mandat d'examiner de manière approfondie les domaines du lait et de la viande et des dispositions régissant la fortune et le revenu dans le cadre de la PA 2007.

### Février

Le comité s'est penché sur les nouveaux développements dans les négociations du dossier agricole à l'Organisation mondiale du commerce OMC. Il a soutenu expressément la position de la délégation suisse et a consolidé la position adoptée jusqu'ici par l'USP: Dans les négociations en cours du Cycle de Doha, les éléments centraux de l'Uruguay-Round GATT ne doivent pas être démantelés, les mesures de mise en œuvre de la multifonctionnalité doivent être pleinement reconnues. Les réductions touchant les mesures de soutien au marché, les subventions à l'exportation et la protection des frontières ne doivent pas aller au-delà des dispositions prévues par la politique agricole 2007.

### Mars

Le comité adopte la prise de position sur le projet de révision partielle de la loi sur les hautes écoles spécialisées et donne le mot d'ordre pour les votations suivantes:

- Modification de la loi sur l'armée / loi sur la protection civile et protection de la population: deux fois **OUI**

- «Sortir du nucléaire» / «Moratoire-plus»: deux fois **NON**
- «Initiative des dimanches»: **NON**
- «Initiative populaire pour des loyers loyaux»: **NON**

Les mots d'ordre sur les initiatives: la santé à un prix abordable, droits égaux pour les personnes handicapées et sur l'initiative pour les places d'apprentissage seront décidés à la séance d'avril.

### Avril

Les membres du comité adoptent les comptes et le rapport annuel 2003 à l'attention de la Chambre d'agriculture. Ils approuvent la proposition demandant l'acquisition du nouveau logiciel ABACUS et adoptent la prise de position sur le plan directeur de la locomotion douce. Le comité adopte en outre le nouveau règlement du personnel de l'USP.

Il rédige les mots d'ordre pour les autres projets de votation populaire du 18 mai 2003, soit: non à l'initiative-santé, non aux droits égaux pour personnes handicapées et non à l'initiative pour les places d'apprentissage.

**Juin**

Le comité délibère sur les résultats des débats parlementaires concernant la PA 2007. Il se dit satisfait que le cadre de paiements ait été adopté comme proposé, mais déplore la décision relative à l'économie laitière, tandis qu'il juge acceptable le compromis prévoyant une augmentation des contingents d'importation. Le comité approuve le nouveau règlement des signatures à l'USP.

**Août**

A la séance de 2 jours à Sedrun, le comité discute la prise de position de l'USP relative à la PA 2007. L'adoption de la prise de position définitive est reportée à la séance du 3 septembre 2003. Une conférence de presse commune a lieu avec l'organisation paysanne grisonne. On y rend attentif aux conséquences que les mesures d'économie auront pour l'agriculture suisse.

**Septembre**

Le comité adopte la prise de position définitive concernant la PA 2007. Il approuve le document Vision 2020 – Stratégie 2010 du groupe de travail Avenir de l'USP et donne son feu vert quant à la marche à suivre pour la poursuite du projet.

**Octobre**

Le comité élit les membres du conseil de fondation de la caisse-maladie Agrisano pour la période administrative 2004–2007. Les membres du comité sont informés sur Agrigate, ainsi que sur le contenu et le concept du rapport de situation 2003.

**Novembre**

Le comité prépare l'Assemblée des délégués du 27 novembre 2002. Les membres du comité, Stauffer, Kühne et Ambauen, interpellent le Conseiller

fédéral invité sur les questions touchant l'OMC, la situation laitière et le revenu. En outre, une déclaration publique à l'attention de l'économie doit être préparée et adoptée par les délégués.

La nomination de Josef Dissler pour le poste de vice-président est appuyée à l'unanimité au sein du comité.

Le comité élit Marion Hostettler, LOBAG, pour succéder à René Bucher dans le GT Communication de l'USP.

**Décembre**

Sur proposition du président, les membres du comité décident de dire Oui au contre-projet de l'initiative populaire «Avanti» et à la modification du Code des obligations (loyers). En outre, le comité décide de soutenir financièrement la plate-forme d'information sur les marchés.

## La Chambre d'agriculture de l'USP

Les membres du Comité font partie de la Chambre d'agriculture (au 31.12.03)

**Canton d'Argovie**

- Bucher Ralf, Geschäftsführer BVA, 5201 Brugg
- Ré Madeline, Geschäftsführerin SLFV, 5200 Brugg
- Steinmann Pius, Landwirt, 5619 Büttikon
- Villiger Andreas, Président BVA, 5643 Sins
- Zemp Markus, Président ASR, 5503 Schafisheim

**Canton d'Appenzell – Rhodes-Intérieures**

- Dörig Emil, Landwirt, Président Bauernverband Appenzell AI, 9057 Weissbad

**Canton d'Appenzell – Rhodes-Extérieures**

- Giezendanner Hansueli, Président Landw. Verein Appenzell AR, 9053 Teufen

**Cantone de Bâle-Campagne et Bâle-Ville**

- Gschwind Gregor, Landwirt, 4106 Therwil

**Canton de Berne**

- Aebi Andreas, Landwirt, 3473 Alchenstorf
- Aebi Markus, Landwirt, 3429 Hellsau
- Aeschbacher Hans, Landwirt, 3073 Gümliigen

- Balmer Walter, Landwirt, Président LOBAG, 3204 Rosshäusern

- Eggimann Simon, Landwirt, 3454 Sumiswald

- Eicher René, Président CAJB, 2710 Tavannes

- Fellay Nicolas, Direktor VSGP, 3001 Bern

- Felley Pierre-Yves, Direktor FSV, 3007 Bern

- Fuhrer Regina, Präsidentin Bio Suisse, 3664 Burgistein

- Lehnher Berchthold, 3700 Spiez

- Meyer Roland, 3073 Gümliigen

- Rubin Christian, Président SVAMH, 3703 Aeschi

- Ryser Hanni, 3114 Oberwichtlach

- Schwarz Elisabeth, Dipl. Bäuerin, 3612 Steffisburg

- Wäfler Peter, Amt für Landwirtschaft, 3011 Bern

- Weyeneth Hermann, Landwirt, Nationalrat, 3303 Jegenstorf

- Wüthrich Hans-Ulrich, Sekretär SGP, 4950 Huttwil

- Wyss Werner, Landwirt, 3422 Kirchberg

**Canton de Fribourg**

- Andrey Peter, Landwirt, 1714 Heitenried

- Blanc Daniel, Directeur UPF, 1700 Fribourg 1

- Chassot André, Président ORLAIT, 1541 Bussy

- Glauser Fritz, Landwirt, 1553 Châtonnaye

- Godel Georges, agriculteur, 1503 Ecublens

- Meier Nicole, 1791 Courtaman

- Von Niederhäusern Rudolf, 3174 Flamatt

- Rügger Andreas, 1567 Delley

**Canton de Glaris**

- Freuler-Näf Franz, Président Glarner Bauernverband, 8750 Glarus

**Canton des Grisons**

- Lareida Hansueli, Sekretär BV GR, 7007 Chur

**Canton du Jura**

- Eggenschwiler Vincent, agriculteur, Président NCJA, 2832 Rebeuvelier

**Canton de Lucerne**

- Brunner Peter, Landwirt, 6026 Rain

- Bürli Josef, Landwirt, Président VSTB, 6142 Gettnau

- Erni Moritz, Président ZMP, 6017 Ruswil

- Jans-Gähwiler Pius, Président SOV, 6284 Gelfingen

- Schmid Pius, Landwirt, 6173 Flühli

- Tschuppert Karl, Landwirt, Nationalrat, 6218 Ettiswil

**Canton de Nidwalden**

- Niederberger Hanspeter, Président Bauernverband Nidwalden, 6386 Nidwalden

**Canton d'Obwalden**

- Vogler Paul, Président Obwaldner Bauernverband, 6073 Flüeli-Ranft

**Canton de St-Gall**

- Abderhalden Anni Bäuerin, 9656 Alt St. Johann
- Abderhalden Jörg, Landwirt, 9656 Alt St. Johann
- Hofstetter Karl, Landwirt, 8722 Kaltbrunn
- Lüchinger Willi, Landwirt, 9451 Kriessern
- Müller Hans, Sekretär BV SG, 9230 Flawil
- Wachter-Walser Johann, Landwirt, 8887 Mels

**Canton de Soleur**

- Brügger Peter, Sekretär BV SO, 4504 Solothurn

**Canton de Schwytz**

- Eberhard Toni, Landwirt, 6402 Merlischachen
- Steiner Edwin, 8832 Wilen

**Canton de Thurgovie**

- Binswanger Andreas, Président TGBV, 8280 Kreuzlingen

- Hascher Hermine, Geschäftsführerin TGBV, 8570 Weinfelden

- Jöhr-Nater Marianne, Bäuerin, 8561 Ottoberg

- Schär Conrad, Landwirt, 9223 Schweizersholz

- Schnyder Ruedi, Landwirt, 8566 Ellighausen

- Ullmann Claus, Landwirt, 8264 Eschenz

**Canton d'Uri**

- Arnold Peter, Landwirt, 6463 Bürglen

**Canton de Vaud**

- Berlie Olivier, Président des Laiteries Réunis de Genève, 1278 La Rippe

- Bourlout Daniel, agriculteur, 1070 Puidou

- Flotron Daniel, agriculteur, 1606 Forel

- Gavillet Antoinette, 1059 Peney-le-Jorat

- Jenny Beat, 1358 Valeryes-sous-Rances

- Meyer Albert, 1085 Vulliens

- Pellaux Yves, Président Prométerre, 1405 Pomy

- Pidoux Jean-Luc, agriculteur, 1526 Forel-sur-Lucens

- Thomas Luc, Directeur Prométerre, 1000 Lausanne

**Canton de Valais**

- Chevrier Maurice, Conseiller national, 1983 Evolène

- Pillet Marie-Noëlle, paysanne, 1963 Vétroz

**Canton de Zoug**

- Meier Sebastian, Landwirt, 6332 Hagendorn

- Murer Josef, Président Zuger Bauernverband, 6340 Baar

**Canton de Zurich**

- Binder Alfred, Landwirt, 8934 Knonau

- Binder Max, Président SVTL/ASETA, Nationalrat, 8308 Illnau

- Hess-Wittwer Albert, Landwirt, 8636 Wald

- Matzinger Eveline, 8308 Illnau

- Maurer Ueli, Sekretär BV ZH, Nationalrat, 8342 Wernetshausen

- Meyer Ernst, Landwirt, 8450 Andelfingen

- Schmid Hansjörg, 8474 Dinhard

- Schwendimann Werner, Président SVZ/FSB, 8477 Oberstammheim

**Les cantons GE, NE, SH, TI sont représentés à la Chambre d'agriculture par des membres du Comité.**

## Activités de la Chambre d'agriculture en 2003

**14 janvier**

Lors de sa séance extraordinaire, la Chambre d'agriculture a formulé les

résolutions concernant la PA 2007. L'Union suisse des paysans est disposée à entrer en matière sur une mise

aux enchères des contingents d'importation, si celle-ci ou des coupes dans le budget agricole se révélait être l'unique alternative pour le financement de l'évacuation des déchets d'abattage dus à l'ESB. S'agissant du contingentement laitier, la Chambre d'agriculture se prononce en faveur d'une limitation du contingentement jusqu'en 2009. Par contre la Chambre d'agriculture rejette un abandon échelonné du contingent, tel que le Conseil fédéral l'avait proposé pour les paysans bios et les paysans de montagne. La Chambre décide, par 46 voix pour et 36 voix contre, de soutenir l'initiative Stop-ogm.

**28 février**

La Chambre d'agriculture approuve le budget 2003 de l'USP. Après les délibérations au sein de la CER, on discute la marche à suivre concernant la PA 2007, de même que les conséquences de la nouvelle ronde de négociations OMC. La candidature de Martin Ambauen comme représentant de la ZBB au comité de l'USP est proposée pour succéder à Peter Hegglin, démissionnaire.



«Désalpe au Toggenburg». Photo de Sabina Kamann

**30 avril**

L'USP juge inacceptable l'ampleur des propositions d'économie adoptées par le Conseil fédéral à la séance de ce jour, touchant le domaine de l'agriculture. L'USP reçoit le mandat unanime de la Chambre d'agriculture pour élaborer une contre-résolution à l'attention du Conseil fédéral.

La Chambre approuve la comptabilité d'exercice 2002 et le rapport annuel 2002.

**19 septembre**

La Chambre d'agriculture siège à la Station fédérale de recherches en agro-écologie et agriculture Reckenholz. Les membres de la Chambre approuvent la proposition d'obligation générale pour les mesures de la communication de base dans le domaine de la production animale et discutent les thèmes OMC, prise de position sur la PA 2007 et marche à suivre pour remédier aux incidences de la sécheresse et aux mesures d'économie de la Confédération.

**30 octobre**

Les membres de la Chambre adoptent le programme d'activités 2004 à l'attention de l'Assemblée des délégués. Ils discutent la thématique de l'assujettissement général de l'agriculteur à la TVA ainsi que l'offensive lancée dans la formation et la réforme de l'apprentissage.

## Assemblée des délégués 2003

## Assemblée des délégués du 27 novembre 2003

Dans son allocution d'ouverture, le président Hansjörg Walter a effleuré les principaux sujets qui ont marqué l'agriculture durant l'année 2003, à savoir l'OMC, la politique agricole 2007, le programme d'allègement de la Confédération, la situation économique et sociale, l'initiative Stop OGM, les élections parlementaires, la situation du marché laitier et la sécheresse suite à la canicule de l'été 2003.

Le Conseiller fédéral Joseph Deiss, dans son discours devant l'assemblée, déclare que la politique agricole ne dispose plus d'aucune marge de manoeuvre pour des économies. De nouvelles coupes budgétaires auraient des répercussions négatives immédiates touchant le revenu agricole, la cohésion sociale et régionale.

Les délégués ont approuvé le rapport annuel 2002, le programme d'activités USP 2004 et les cotisations annuelles 2004. Josef Dissler, président de l'organisation paysanne lucernoise, a été élu à l'unanimité membre du comité de l'USP. Il succède à Peter Hegglin. Les

élections complémentaires à la Chambre d'agriculture ont également eu lieu sans objection. L'Assemblée des délégués a élu les membres de la Chambre d'agriculture et les nouveaux membres du comité de l'USP, soit:

Hansjörg Hassler GR, Hans Staub ZH, Lorenz Koller comme représentant de la SAB et Lienhard Marschall comme représentant de fenaco.

Dans une déclaration publique à l'attention de la population et des responsables de l'économie, les délégués ont répondu aux violentes attaques contre l'agriculture suisse et la politique agricole.



A l'Assemblée des délégués du 27 novembre 2003, le directeur de l'USP, Jacques Bourgeois, avec le Conseiller fédéral Joseph Deiss, a commenté l'avenir de l'agriculture suisse; un auditeur attentif: le vice-président de l'USP, John Dupraz. Photo de Hans Rüssli

# Ce qui a déjà été réalisé par l'Union Suisse des Paysans en 2004

Le rapport présente certes les activités de l'Union Suisse des Paysans en 2003, mais le travail continue. En voici le résumé pour le 1<sup>er</sup> semestre 2004.

## Relations publiques

L'USP a de nouveau organisé en début d'année une conférence de presse afin de présenter au public la situation de l'agriculture à l'aide du rapport de situation 2003.

## «Proches de vous.

### Les Paysans suisses»

Les éléments centraux de la communication de base comprennent le placardage des affiches de printemps, une série de spots télévisés et une nouvelle campagne d'affiches en été. Cette campagne vise à inciter les consommateurs à privilégier les produits suisses vendus à des prix équitables.

## «Suisse Garantie»

Après la création des bases permettant le lancement de la marque d'origine «Suisse Garantie», l'USP fait pression pour que «Suisse Garantie» apparaisse dans les magasins déjà cette année.

## Marché ovin

L'USP et la Fédération suisse d'élevage ovin cherchent des solutions afin de remédier à la mauvaise situation du marché des agneaux. La poursuite de la promotion d'une production d'agneaux suisses de qualité et l'amélioration du positionnement du produit, par exemple au moyen de la marque «Suisse Garantie», seront à cet égard déterminants.

## «AQ-Viande Suisse»

Les directives AQ ainsi que les formulaires de contrôle ont été revus et remis à tous les producteurs, afin de permettre l'introduction de la marque de garantie «Suisse Garantie» dans le secteur de la viande.

## «Association des producteurs de bovins»

Les premières discussions ont été engagées avec des acheteurs impor-

tants et l'association leur a présenté ses buts et ses tâches. Les bases sont ainsi jetées pour renforcer la défense professionnelle des producteurs de bovins sur le marché.

## Nouveau document d'accompagnement pour les animaux à onglons

Le document officiel pour les animaux à onglons a été mis au point avec l'Office vétérinaire fédéral et les principales organisations de label. Le nouveau document comprend une rubrique séparée avec des données pour les programmes de label, ce qui réduit le travail administratif incombant aux producteurs.

## Politique sociale

L'action de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse contre l'Office fédéral des assurances sociales devant la Commission fédérale de recours en matière de prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité a été couronnée de succès. Voilà qui est très important pour l'organisation future de la prévoyance professionnelle facultative. Dans le contexte de la 1<sup>re</sup> révision de la LPP, l'USP est active dans l'élaboration des ordonnances, pour offrir aux indépendants une solution dans le cadre de la prévoyance professionnelle facultative adaptée à leurs besoins spécifiques. Une réglementation a été arrêtée avec l'Office fédéral des assurances sociales, selon laquelle les paysannes se déclarant indépendantes et remplissant les critères pourront être reconnues sans problème par les caisses de compensation de l'AVS.

## Formation

L'offensive de formation continue ARC «Actif-Régional-Créatif» a démarré avec 5 groupes pilotes. Elle permettra à presque 100 personnes de se former dans le domaine de la réflexion et de l'action de l'entrepreneur. Les réactions sont positives.

## Aménagement du territoire

L'enquête effectuée au niveau national auprès de toutes les chambres

cantonales d'agriculture est terminée. L'USP établira un catalogue d'exigences et s'engagera politiquement. La division fiduciaire et estimations se lance dans une vaste campagne d'information et de formation, afin que la nouvelle ordonnance concernant l'estimation de la valeur de rendement agricole soit appliquée correctement et dans l'intérêt des familles paysannes.

## OMC

Après l'échec de la Conférence ministérielle de Cancun, les négociations dans le domaine de l'agriculture ont repris officiellement en mars 2004. Un des résultats se dessine sous forme de compromis entre libéralisation des échanges agricoles et multifonctionnalité de l'agriculture. L'USP s'engage de toutes ses forces pour que les intérêts légitimes de l'agriculture suisse soient suffisamment pris en considération.

## Ligne directrice de l'agriculture suisse

Le groupe de travail «Avenir» de l'USP met en discussion la ligne directrice de l'agriculture suisse. D'ici fin juin 2004, elle devra être discutée de manière approfondie par les paysannes et les paysans de tous les cantons. Elle sera approuvée par l'assemblée des délégués du 11 novembre 2004.

## Lait

L'USP s'est engagée fortement dans le «Groupe d'intervention lait» pendant le premier semestre. Elle a été très occupée par l'abandon annoncé du contingentement laitier, notamment par l'organisation des conditions générales pour la sortie anticipée de certains groupes de producteurs. L'USP s'engage pour des conditions générales claires afin de permettre un abandon en bon ordre du contingentement laitier.

## Paiements directs

En raison des nouvelles conditions générales, il est nécessaire de trouver à moyen terme de nouvelles solutions pour le système des paiements directs, afin qu'ils demeurent un instrument efficace pour les agriculteurs. En février 2004, l'USP a mandaté un groupe de travail pour s'occuper de l'orientation future des paiements directs.